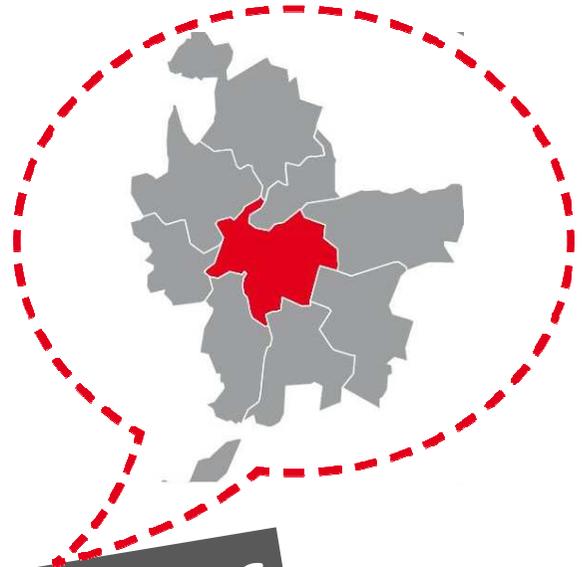


PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

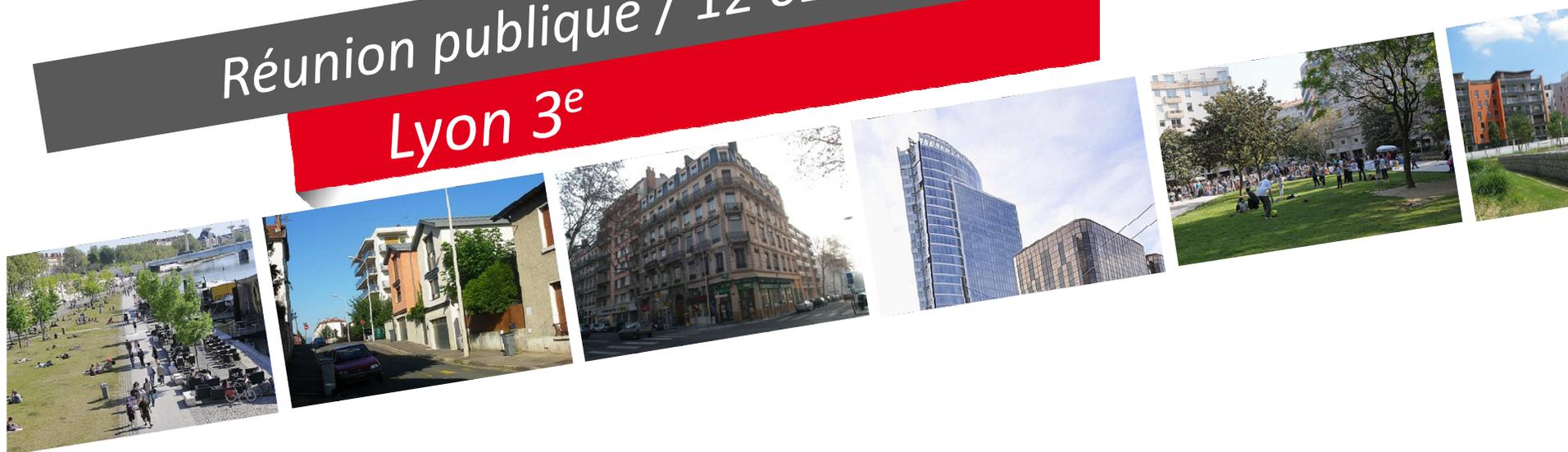
PLU-H



ma ville à venir

Réunion publique / 12 02 2016

Lyon 3^e



DÉROULÉ DE LA PRÉSENTATION

Eléments de cadrage

Partie I

Les grands défis de la Métropole et du Centre : Lyon-Villeurbanne

Échanges avec le public

Partie II

Les grandes orientations pour Lyon 3^e

- L'identité de votre arrondissement et les orientations globales

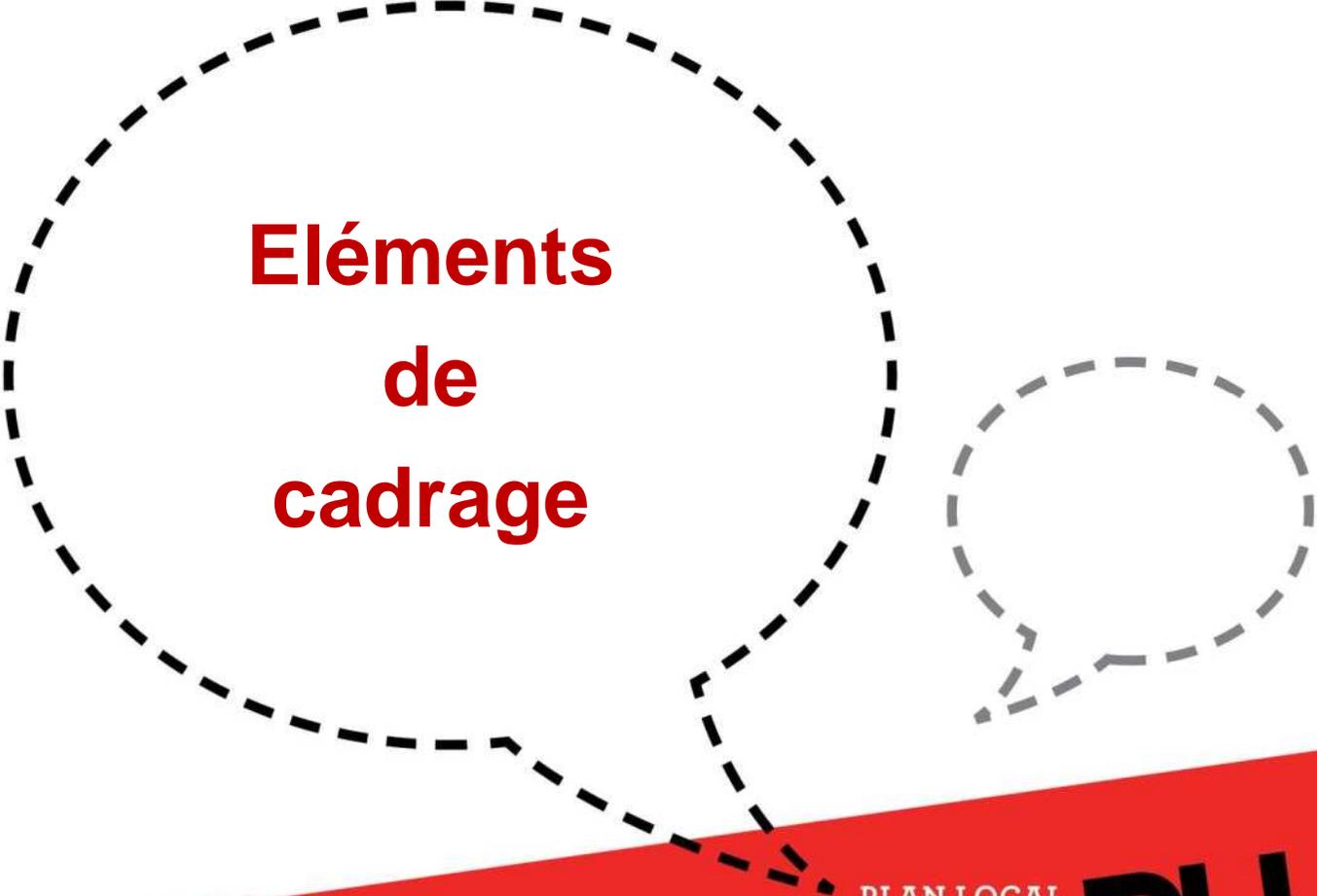
Échanges avec le public

- Les orientations et les projets par sous-quartiers

Échanges avec le public

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT
GRAND LYON

PLUH



**Eléments
de
cadrage**

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT
GRAND LYON

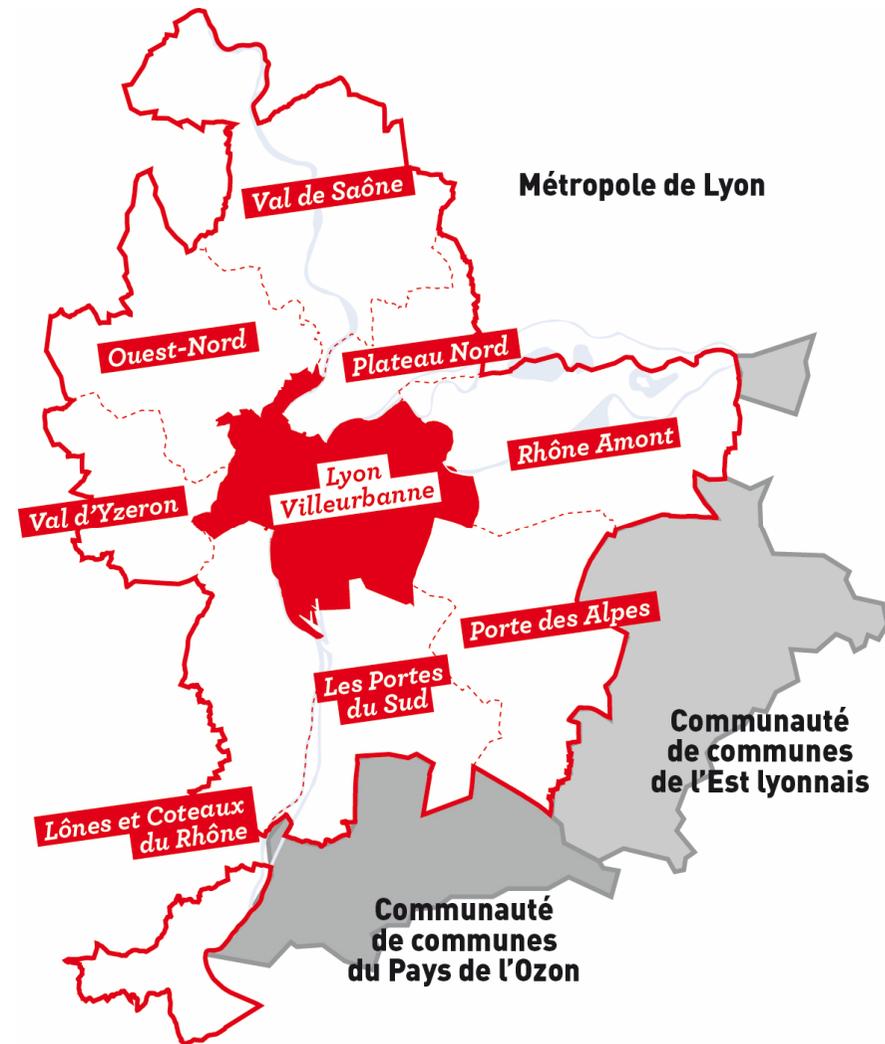
PLUH

Qu'est-ce que le plan local d'urbanisme et d'habitat (PLU-H) ?

- Le PLU définit la **politique d'urbanisme** sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Il doit dorénavant intégrer la **politique de l'habitat** et devenir ainsi le PLU-H
- Il comprend un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) qui exprime les objectifs poursuivis notamment en matière d'habitat, de déplacements, d'activités économiques, d'environnement, à l'échelle de la Métropole, des bassins de vie et de chacune des communes
- Il comprend également un **règlement** qui définit les conditions d'urbanisation de chaque parcelle du territoire
 - Il précise les destinations et les formes des constructions
 - Il réserve des terrains pour de futurs équipements ou voies publiques.
 - Il prévoit des protections pour les espaces naturels ou les boisements
- Il sert de **référence obligatoire** pour l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme le permis de construire
- Il est élaboré en **association avec les communes** et approuvé par le conseil de la Métropole
- Il doit être compatible avec les orientations du **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT)

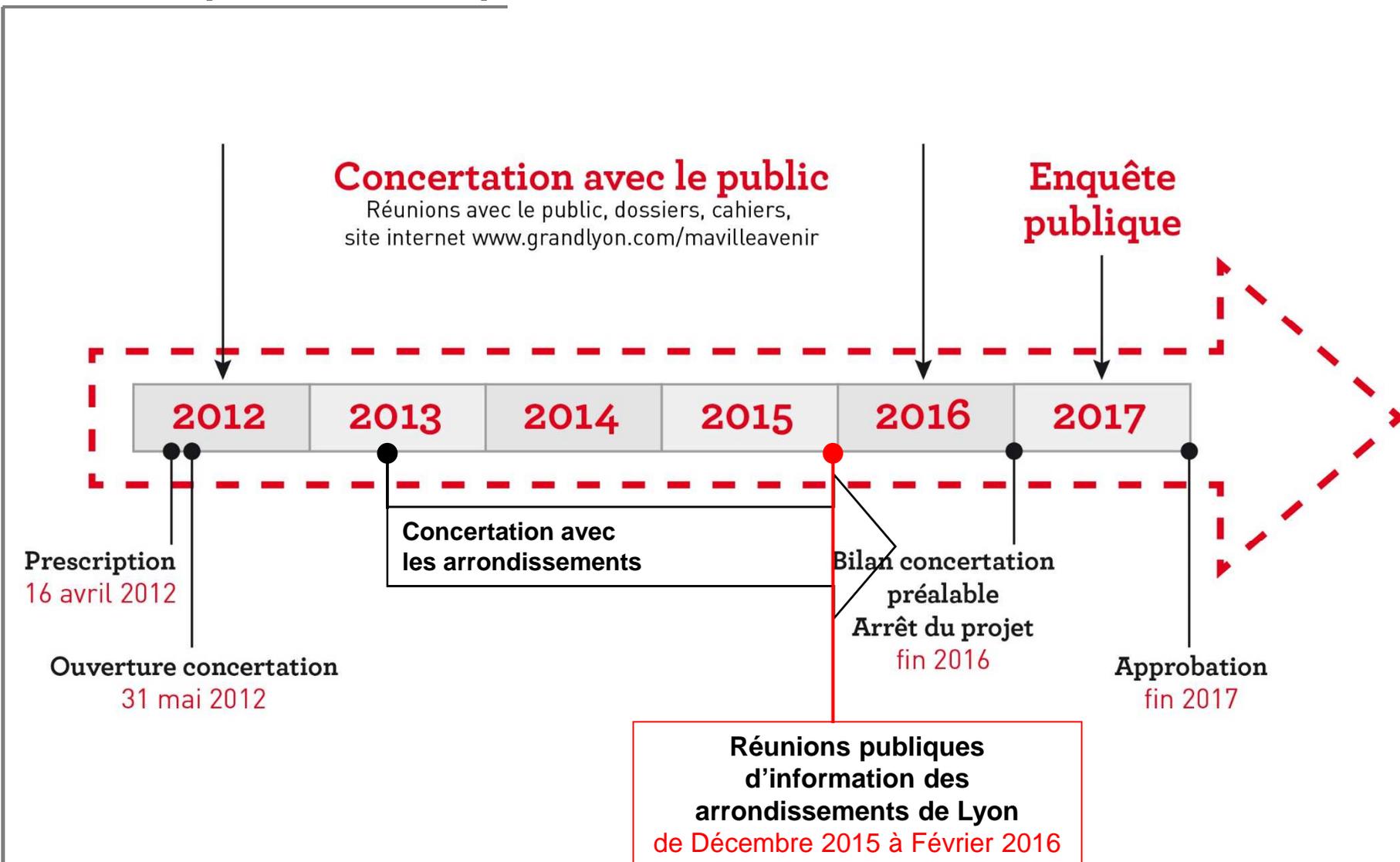
Qu'est-ce que le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ?

- Document d'urbanisme approuvé en 2010 qui fixe les **grandes orientations de développement du territoire de l'agglomération Lyonnaise** (74 communes dont le Grand Lyon-Métropole) **à horizon 2030**
- Parmi les **grandes orientations** du SCoT, qui s'applique aux 59 communes de Grand Lyon Métropole :
 - Conserver 50% du territoire en espace naturel et agricole
 - Produire 150 000 nouveaux logements dont 50 000 à 60 000 logements sociaux
 - Organiser le développement dans chaque bassin de vie
 - Prioriser le développement autour des secteurs bien desservis en transport en commun



Périmètre du SCoT de l'agglomération lyonnaise

Les deux périodes d'expression des habitants





Les grands défis
de la Métropole et
du Centre : Lyon-
Villeurbanne



PARTIE I

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT
GRAND LYON

PLUH



Le défi métropolitain

Une métropole plus attractive & rayonnante au profit de tous



Le défi économique

Une métropole plus active & créatrice d'emplois
portée par une économie diversifiée et mieux intégrée dans la ville



Le défi de la solidarité en matière de logement

Une métropole plus accueillante, solidaire et équilibrée
pour favoriser l'accès pour tous ses habitants au logement



Le défi environnemental

Une métropole plus durable pour répondre aux défis environnementaux et
préserver la santé de ses habitants



Une métropole plus attractive & rayonnante

FAIRE DU CENTRE LE « CŒUR D'UNE MÉTROPOLE COMPETITIVE ET ACTIVE »

Le Tertiaire

- Organiser l'offre autour de la Part-Dieu et sur des pôles tertiaires bien desservis en transports en commun
- Rechercher un immobilier innovant et de qualité

L'Université

- Développer les domaines de l'innovation
- Poursuivre son intégration à la ville
- Améliorer l'accueil des étudiants et chercheurs

Les Pôles d'excellence

- Développer les pôles d'excellence en lien avec les pôles universitaires

C Les grands pôles Commerciaux

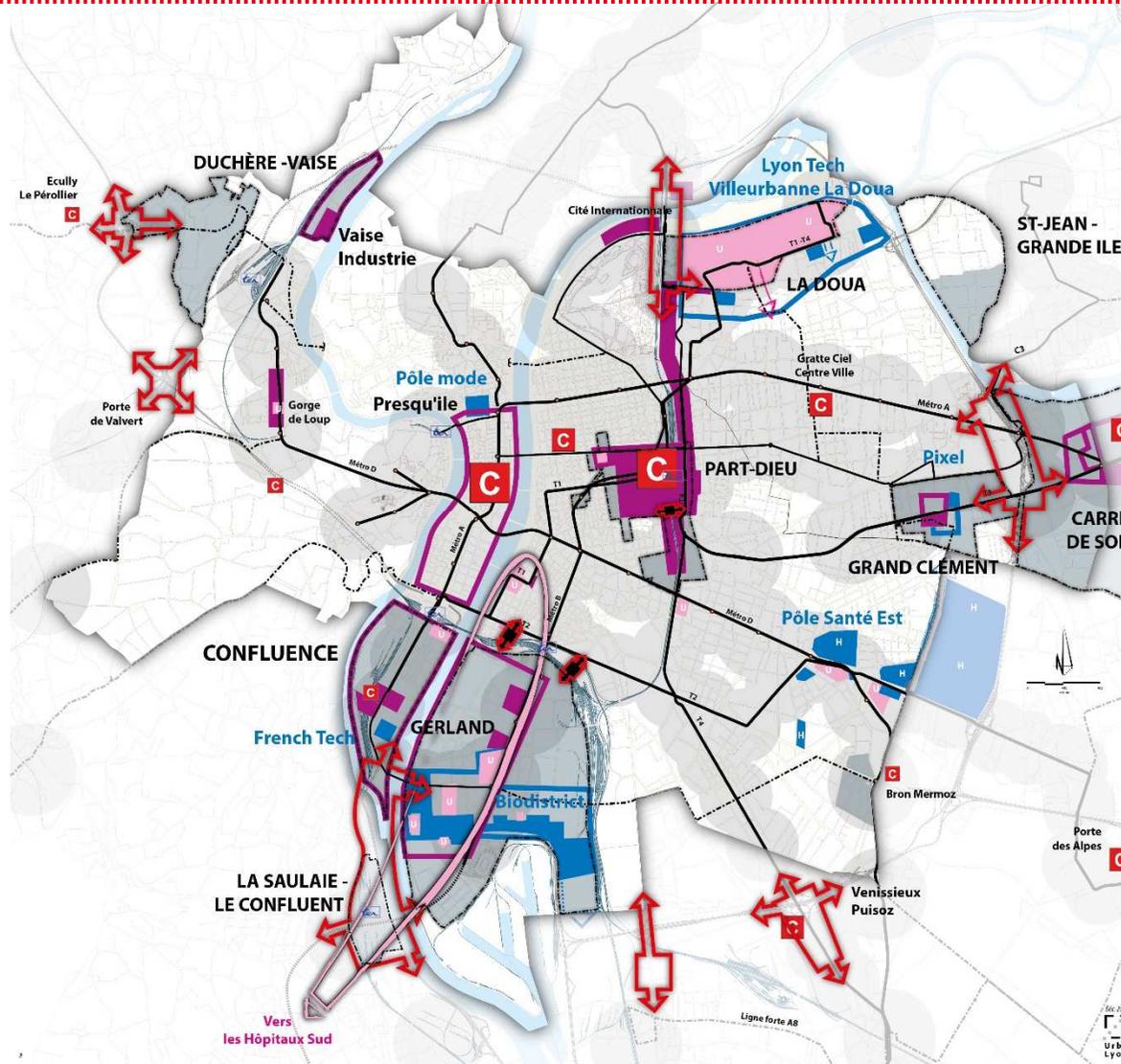
- Conforter l'attractivité des pôles existants



Agrafe urbaine



Grands projets urbains





Une métropole plus active & créatrice d'emplois

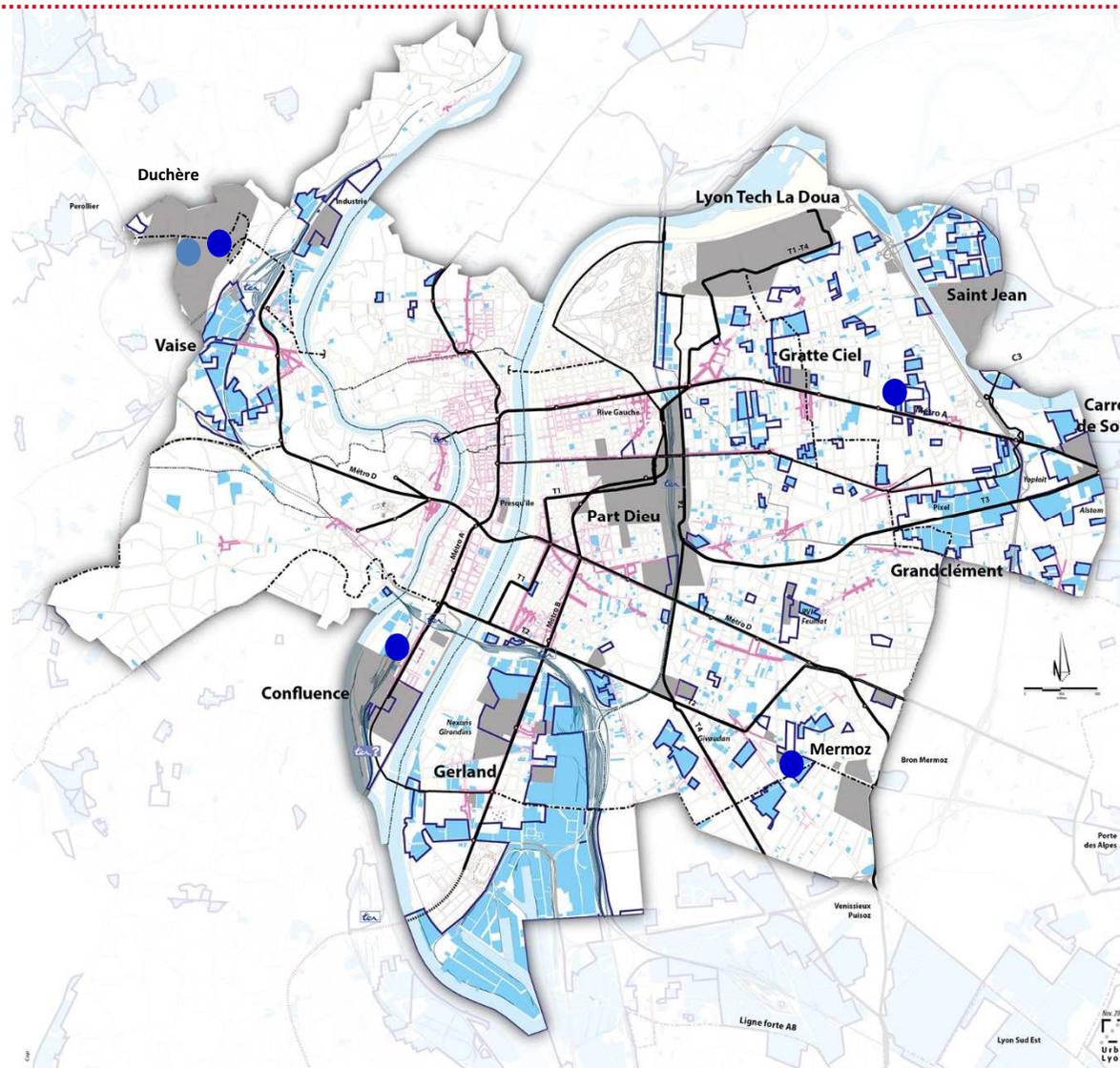
GARANTIR DES ACTIVITES AU SERVICE DE LA VILLE ET DES HABITANTS

Pour garantir le maintien de sites économiques en Ville ...

Préserver l'économie en diffus dans toute la ville

- ✓ L'offre commerciale de proximité
- ✓ Les sites économiques
- ✓ Les pôles entrepreneuriaux
- ✓ Les villages d'entreprises

- Zonage économique en vigueur
- Grand projet urbain





Une métropole plus active & créatrice d'emplois

GARANTIR DES ACTIVITES AU SERVICE DE LA VILLE ET DES HABITANTS

Pour garantir le maintien de sites économiques en Ville ...

 **Préserver l'économie en diffus dans toute la ville**

 **Renouveler les sites économiques au service des entreprises**

 **Accueillir une nouvelle offre économique d'activités de proximité dans des secteurs de projets urbains**

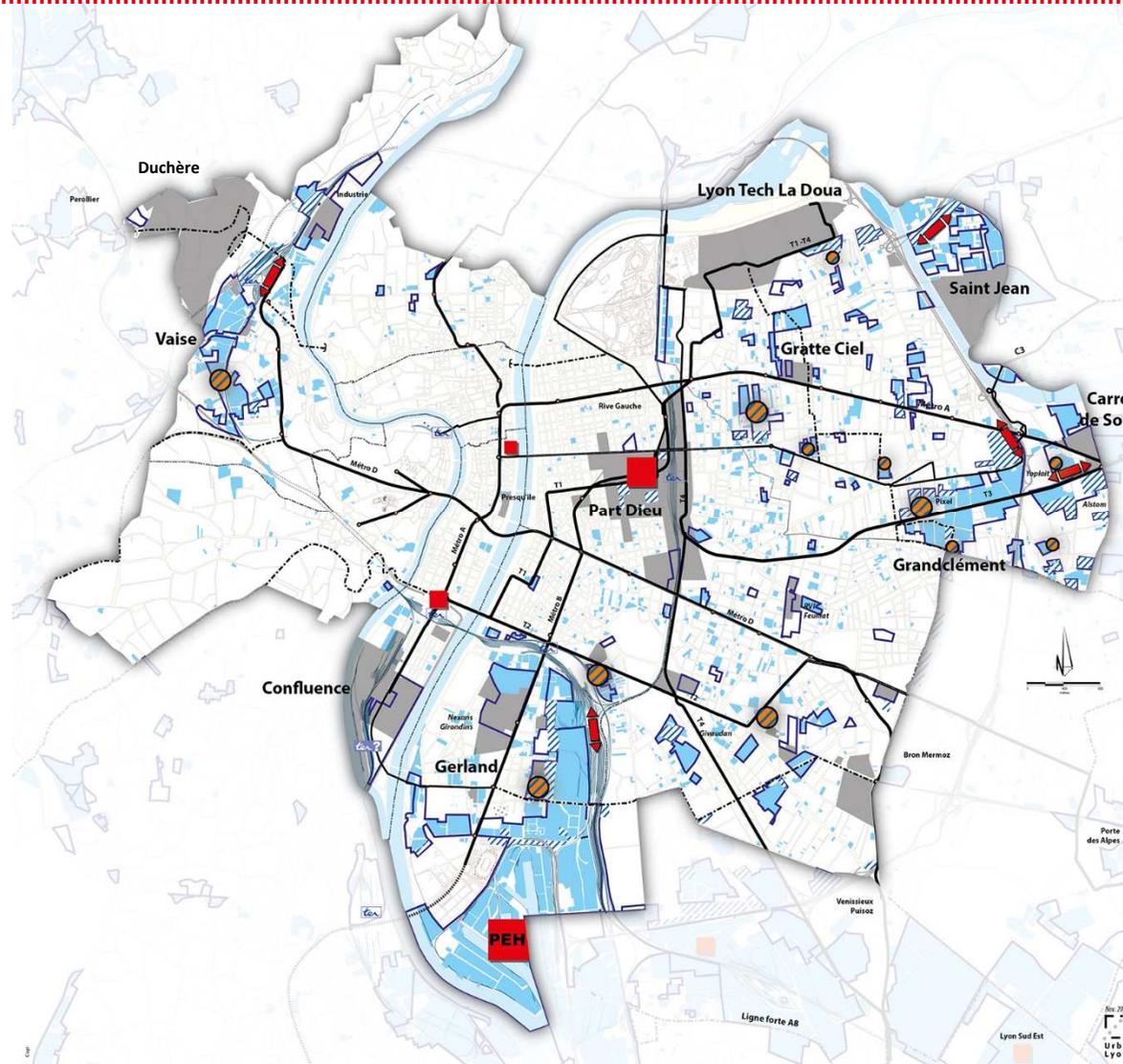
Répondre aux besoins de la logistique urbaine

 ✓ Pôles existants ou à venir : le Port E. Herriot, Cordeliers, Part Dieu, Perrache

 ✓ Sites potentiels

 **Zonage économique en vigueur**

 **Grand projet urbain**





Une métropole accueillante, solidaire & équilibrée

RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS DE TOUS SES HABITANTS

- ✓ Un très haut niveau de production de logements (env. 4200 logts / an entre 2008 et 2014) qui permet de répondre à l'ensemble des besoins de la population

- ✓ Le Centre, très attractif, a connu une forte hausse des loyers et des prix de vente jusqu'en 2012. La Métropole s'est engagée à produire plus de logements à un coût abordable :

- ✓ Un développement important du parc locatif social sur le Centre : 1,78% depuis 2001
 - depuis 2001, plus de 18 000 logements créés sur Lyon.

- ✓ L'offre de logements sociaux qui se rééquilibre entre les quartiers

1^{er} OBJECTIF :

Maintenir un haut niveau de production de logements, tout en respectant la morphologie et l'identité des quartiers et en mobilisant les opportunités foncières

2^{ème} OBJECTIF :

Soutenir le développement d'une offre diversifiée permettant les parcours résidentiels

3^{ème} OBJECTIF :

Poursuivre l'effort de production de logements sociaux tout en maintenant une qualité de construction.

4^{ème} OBJECTIF :

Poursuivre l'objectif de diversification de l'offre Habitat sur les quartiers



Une métropole accueillante, solidaire & équilibrée

RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS DE TOUS SES HABITANTS

- ✓ Aujourd'hui, 8% des ménages a 75 ans et +. Cette part est en augmentation
- ✓ 145 000 étudiants sur la Métropole logent principalement dans des résidences privées dans le Centre
- ✓ Un parc ancien qui a déjà fait l'objet de rénovations : près de 4600 dans le parc privé et 10000 dans le public. Mais, compte tenu de son ancienneté, il reste nécessaire de poursuivre les rénovations
- ✓ 67% des copropriétés fragiles du Grand Lyon se situent dans le Centre (1148 copropriétés), avec ponctuellement des situations de dégradation

5^{ème} OBJECTIF :

Répondre aux besoins des personnes âgées, poursuivre les opérations intergénérationnelles.

6^{ème} OBJECTIF :

Produire plus de logements locatifs sociaux pour les étudiants.

7^{ème} OBJECTIF :

Inciter et soutenir la réhabilitation des logements existants, publics et privés.

8^{ème} OBJECTIF :

Assurer une veille sur les copropriétés fragiles et intervenir dans les situations de dégradation les plus graves.



Une métropole plus accueillante, solidaire & équilibrée

POURSUIVRE UN RYTHME D'ACCUEIL RESIDENTIEL IMPORTANT SUR LYON ET VILLEURBANNE

Le SCOT prévoit :
60 000 nouveaux logements sur le Centre en 2030

Développer l'offre résidentielle sur des secteurs bien desservis en transports collectif

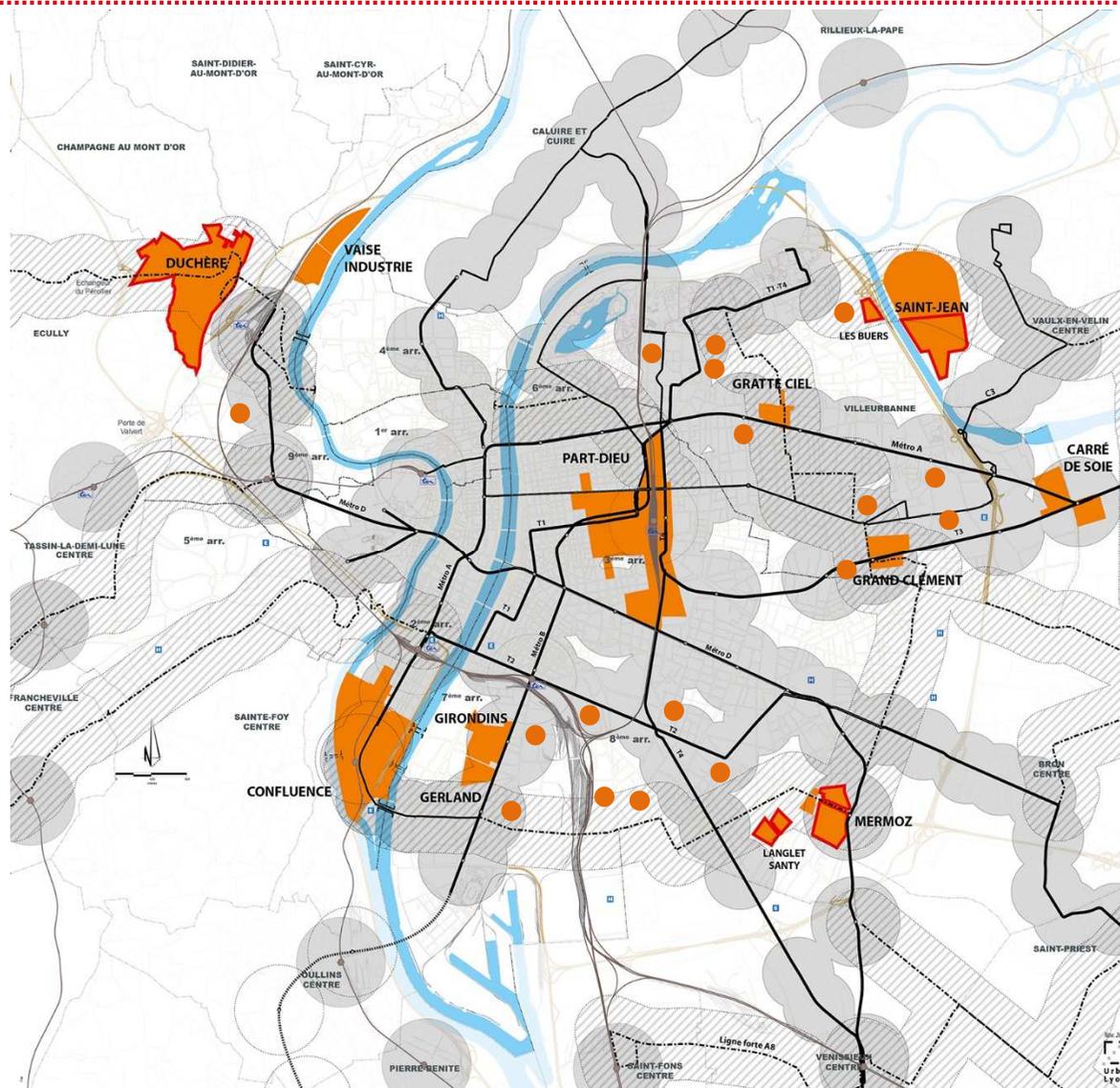
 **Assurer la mise en œuvre des grands projets urbains**

 **Poursuivre le renouvellement urbain des quartiers en politique de la ville**

 **Accompagner les Projets Urbains Partenariaux**

 Ligne forte de transport en commun

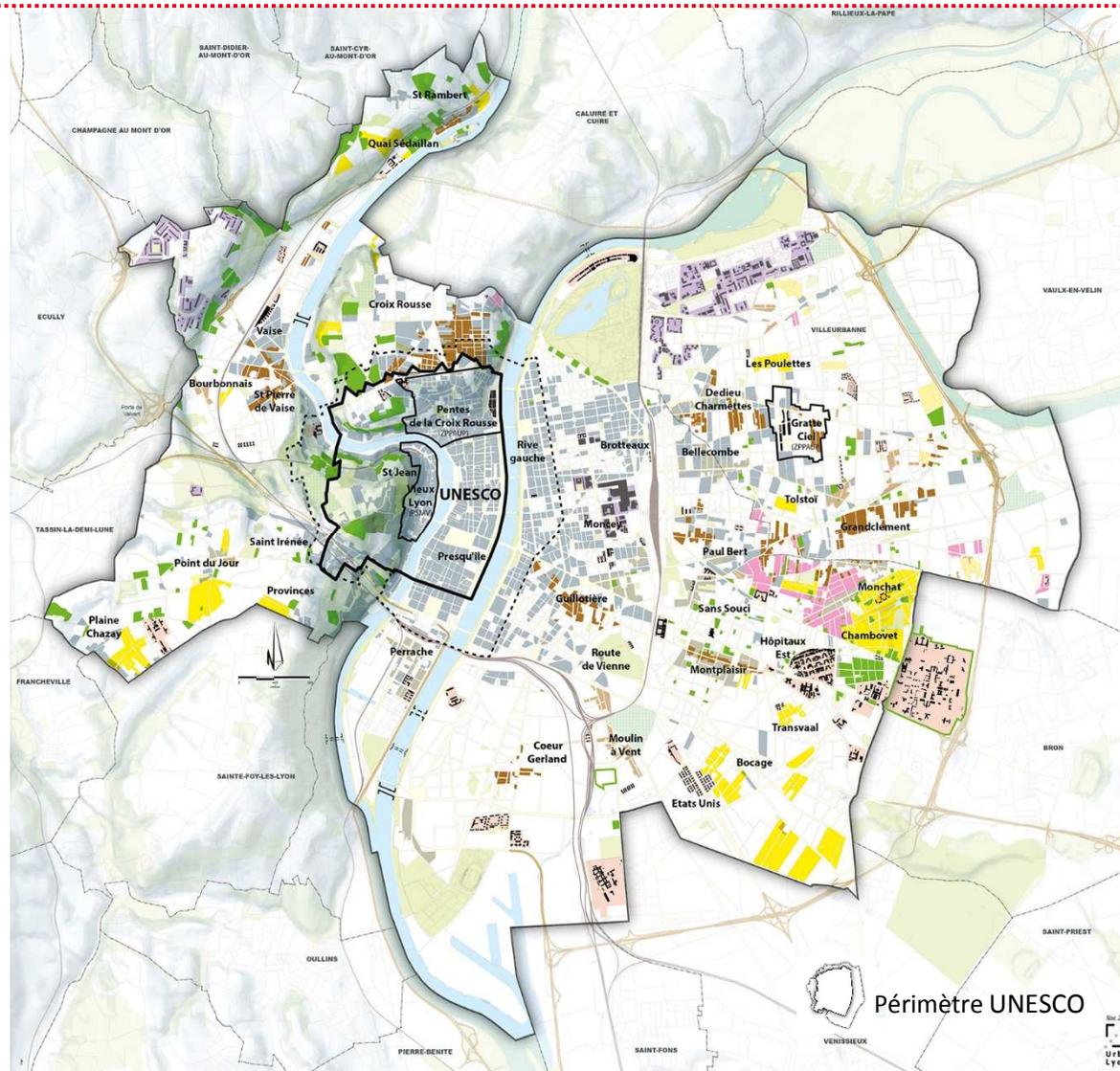
 Périmètre d'influence de ligne TC existantes et futures





Une métropole plus durable, une diversité, des spécificités, des identités patrimoniales à valoriser
PROMOUVOIR LA RICHESSE DES QUARTIERS ET **R**ESPECTER LEUR SINGULARITE PATRIMONIALE

-  **Quartiers anciens constitués**
-  **Quartiers issus de plan de composition**
-  **Quartiers historiques de Faubourgs**
-  **Quartiers pavillonnaires**
-  **Quartiers mixtes, maisons de ville/collectifs**
-  **Quartiers marqués par des maisons de maître**
-  **Urbanisme des années 70, de dalles, de tours et barres**





Une métropole plus durable

ORGANISER LES CENTRALITES DE QUARTIERS POUR REpondre AUX BESOINS DE PROXIMITE

 Renforcer l'attractivité de l'hypercentre

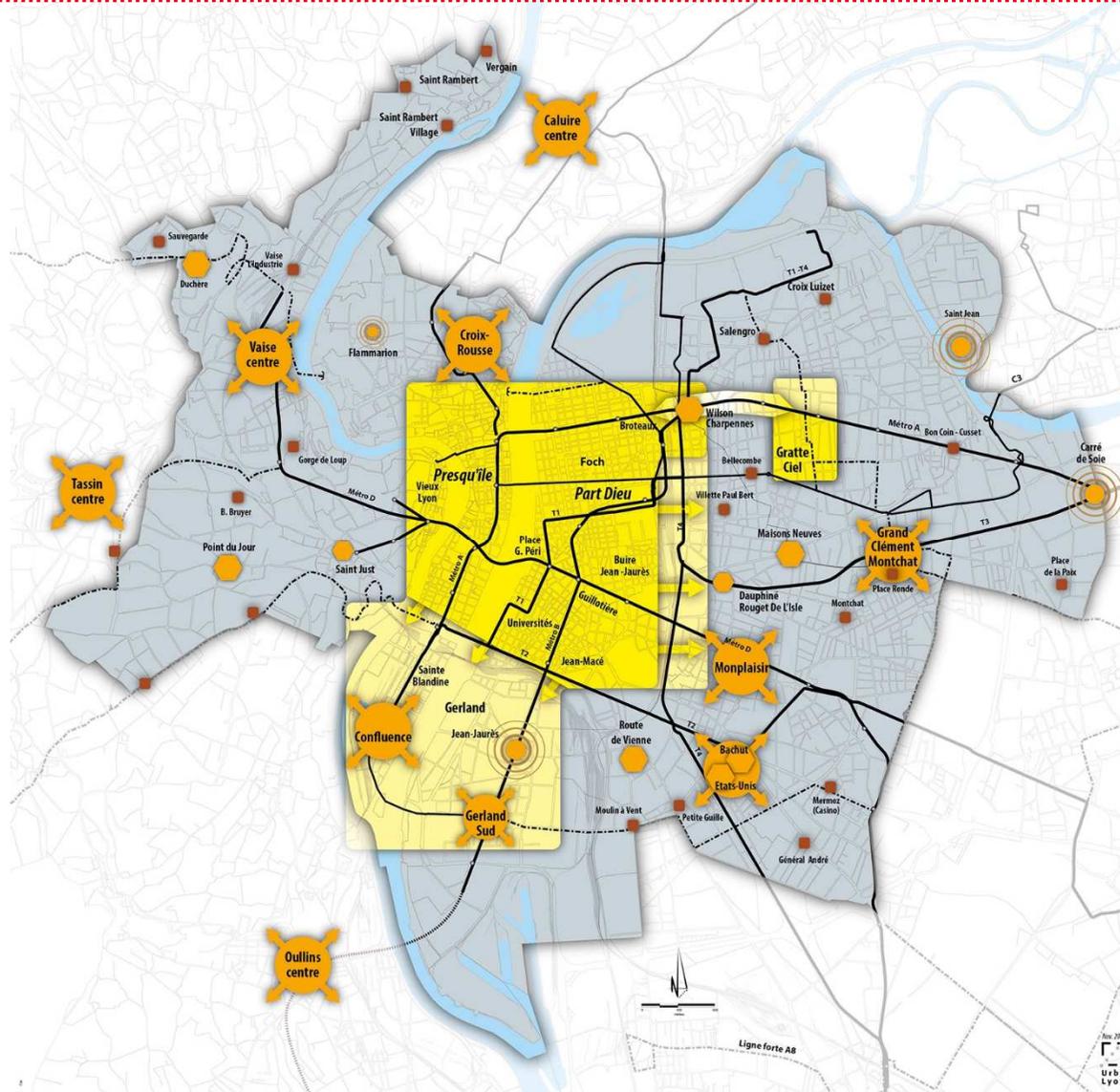
Maintenir et renforcer la diversité commerciale :

 sur les centralités majeures

 sur les centralités secondaires

 sur les nouveaux territoires qui accueilleront plus d'habitants

 sur les centralités de proximité





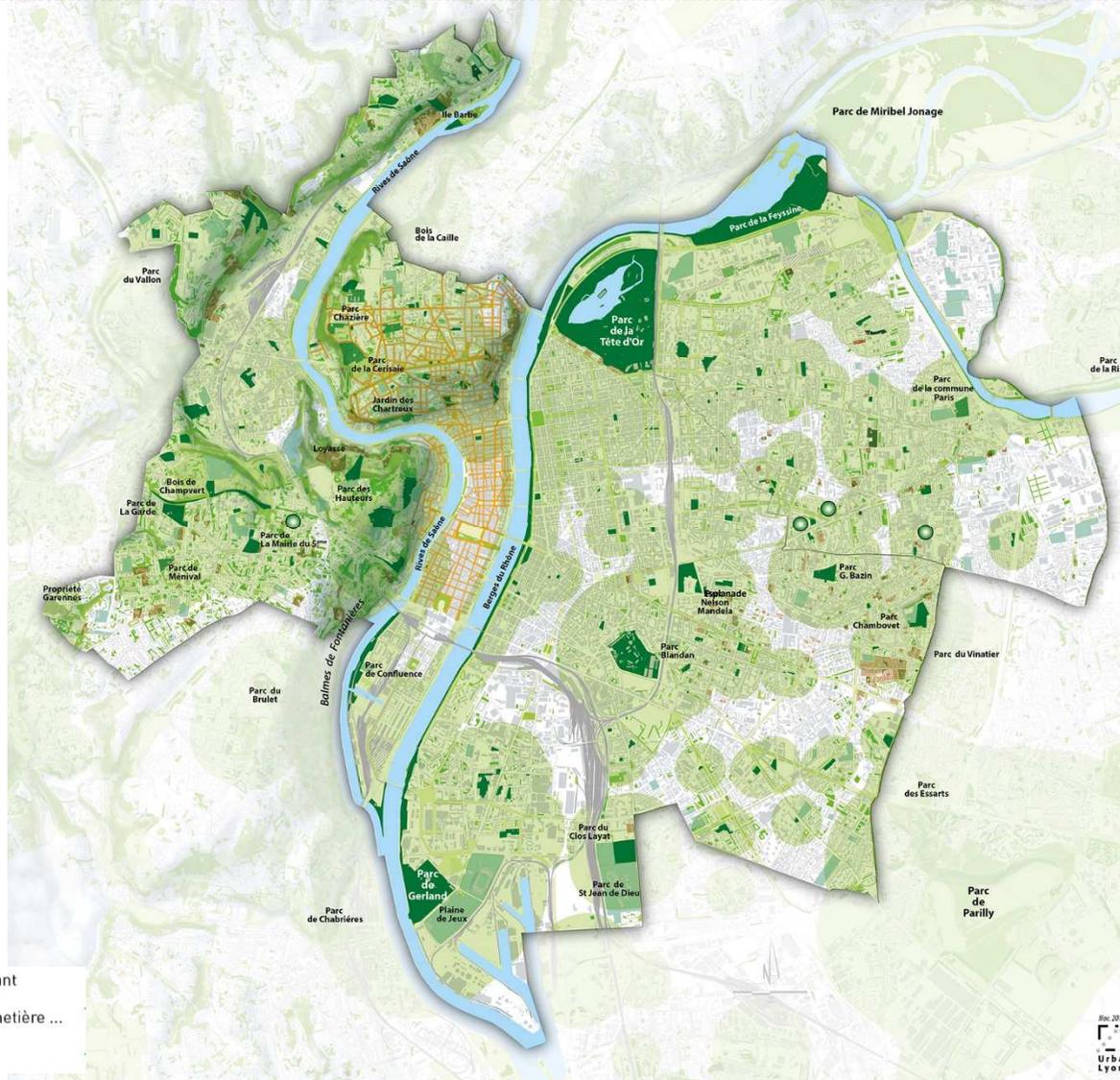
Une métropole plus durable

OFFRIR UN ACCES PRIVILEGIE AUX ESPACES DE NATURE « Donner un accès à des espaces de nature à tous et partout »

Développer les espaces végétalisés pour améliorer la qualité et le confort du cadre de vie quotidien

Augmenter la valeur écologique de la trame verte

Favoriser l'accès aux espaces de nature existants qui constituent un réservoir de « fraîcheur »



projet d'espace vert



potentiel pour de nouveaux espaces verts



Pour les espaces de + 30 ha, rayon d'influence de 1 Km
 Pour les espaces de 1 à 30 ha, rayon d'influence de 500 m.
 Pour les espaces de - 1 de ha, rayon d'influence de 250 m



parc, square existant

espace sportif, cimetière ...



boisements



Une métropole plus durable

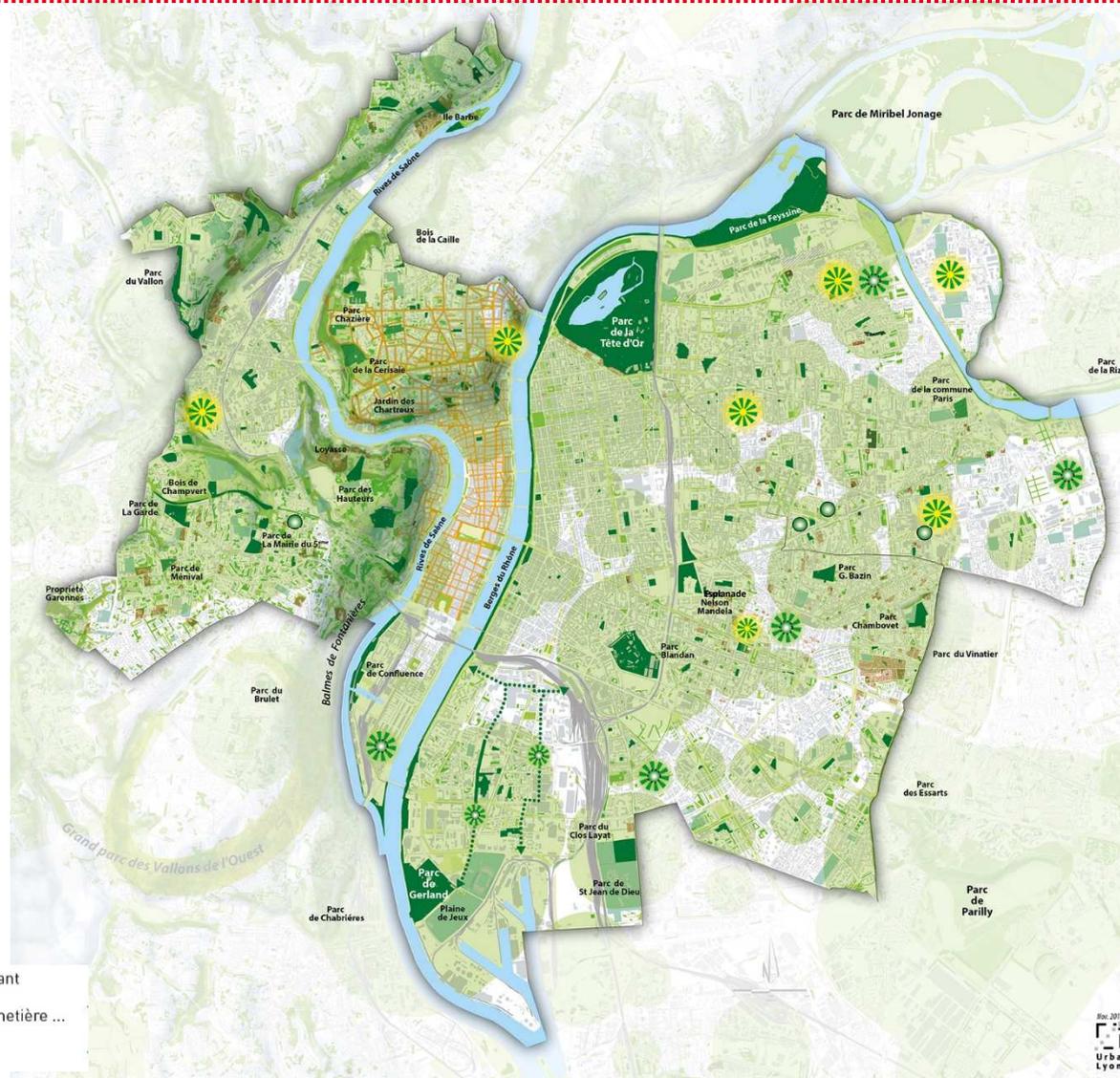
OFFRIR UN ACCES PRIVILEGIE AUX ESPACES DE NATURE « Donner un accès à des espaces de nature à tous et partout »

Favoriser l'accès aux espaces de nature existants

Augmenter la valeur écologique de la trame verte et sa cohérence

 Les projets de parcs et squares

 Les espaces de nature potentiels



-  projet d'espace vert
-  potentiel pour de nouveaux espaces verts
-  parc, square existant
-  Pour les espaces de + 30 ha, rayon d'influence de 1 Km
-  Pour les espaces de 1 à 30 ha, rayon d'influence de 500 m.
-  Pour les espaces de - 1 de ha, rayon d'influence de 250 m
-  espace sportif, cimetière ...
-  boisements



Une métropole plus durable

OFFRIR UN ACCES PRIVILEGIE AUX ESPACES DE NATURE « Donner un accès à des espaces de nature à tous et partout »

Favoriser l'accès aux espaces verts et aux zones de « fraîcheur »

Préserver les potentiels pour de nouveaux espaces verts

Poursuivre la mise en réseau des parcs

Porter cette ambition par l'espace public mais aussi par l'espace privé



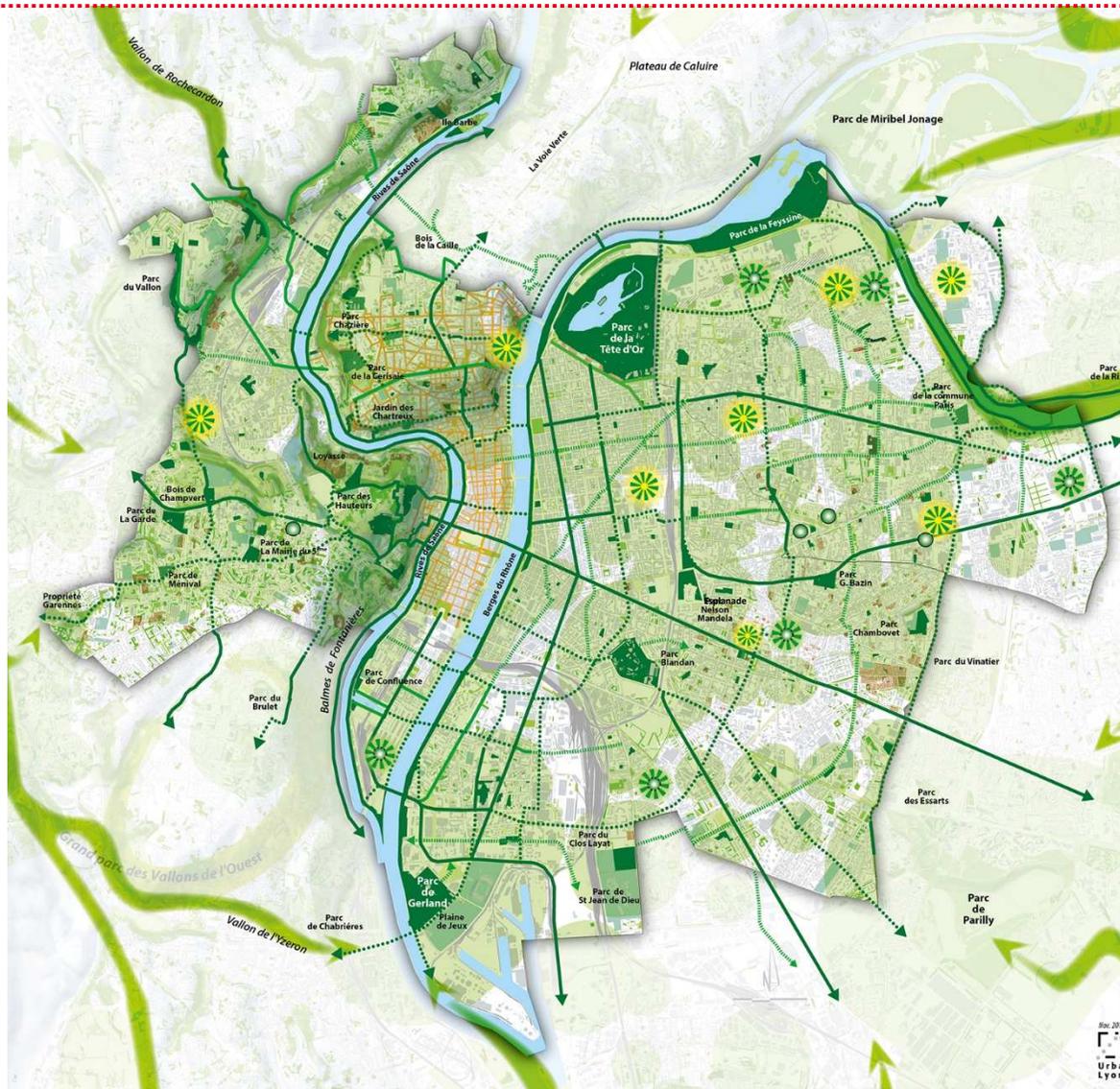
Garibaldi

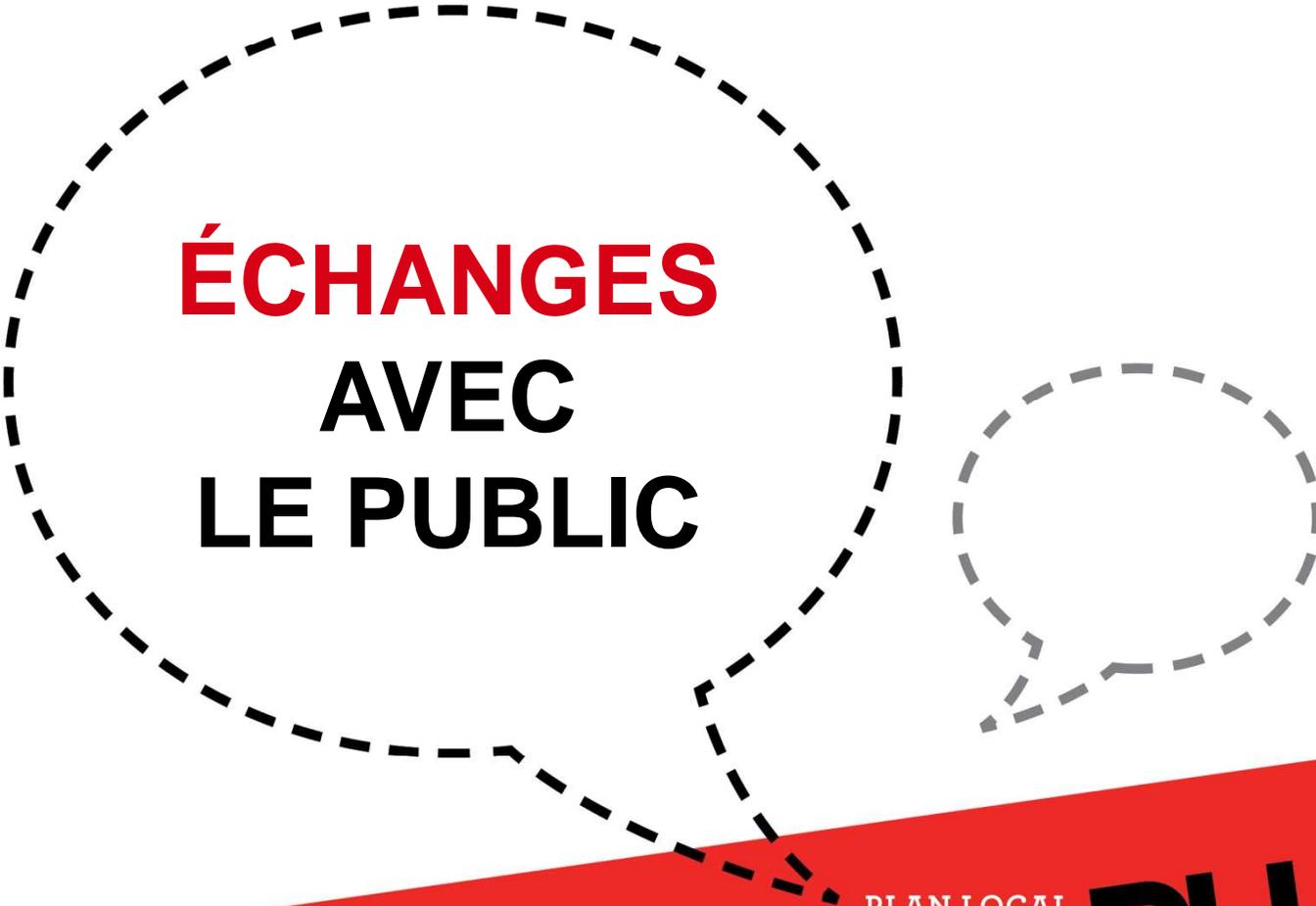


Lyon 9

- projet d'espace vert
- potentiel pour de nouveaux espaces verts
- Pour les espaces de + 30 ha, rayon d'influence de 1 Km
- Pour les espaces de 1 à 30 ha, rayon d'influence de 500 m.
- Pour les espaces de - 1 de ha, rayon d'influence de 250 m

- parc, square existant
 - espace sportif, cimetière ...
 - boisements
 - liaison verte inscrite au Scot
- Liaisons vertes
- | | |
|---------------|---------------|
| existante | proposée |
| | |
| majeur | mineur |
| | |
| interquartier | intraquartier |
| | |





ÉCHANGES
AVEC
LE PUBLIC

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT
GRAND LYON

PLUH

Comment le 3^e
arrondissement
participe aux grands
défis de la
Métropole?

PARTIE II

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT
GRAND LYON

PLUH

Votre arrondissement dans le Bassin de vie Centre

Lyon 3^e

98 130 habitants en 2012

80 500 emplois

728 hectares



PARTIE II : L'IDENTITE DE VOTRE ARRONDISSEMENT

Un arrondissement très étendu et contrasté, des quais du Rhône aux franges du boulevard périphérique,

- Une situation au cœur du réseau de transport ferroviaire et de transport en commun
- De grands équipements d'intérêt d'agglomération
- Des quartiers socialement et morphologiquement diversifiés
- Un arrondissement créateur d'emplois et une économie diversifiée



Gare Part Dieu



Halles Paul Bocuse



Marché - Place du Château à Montchat



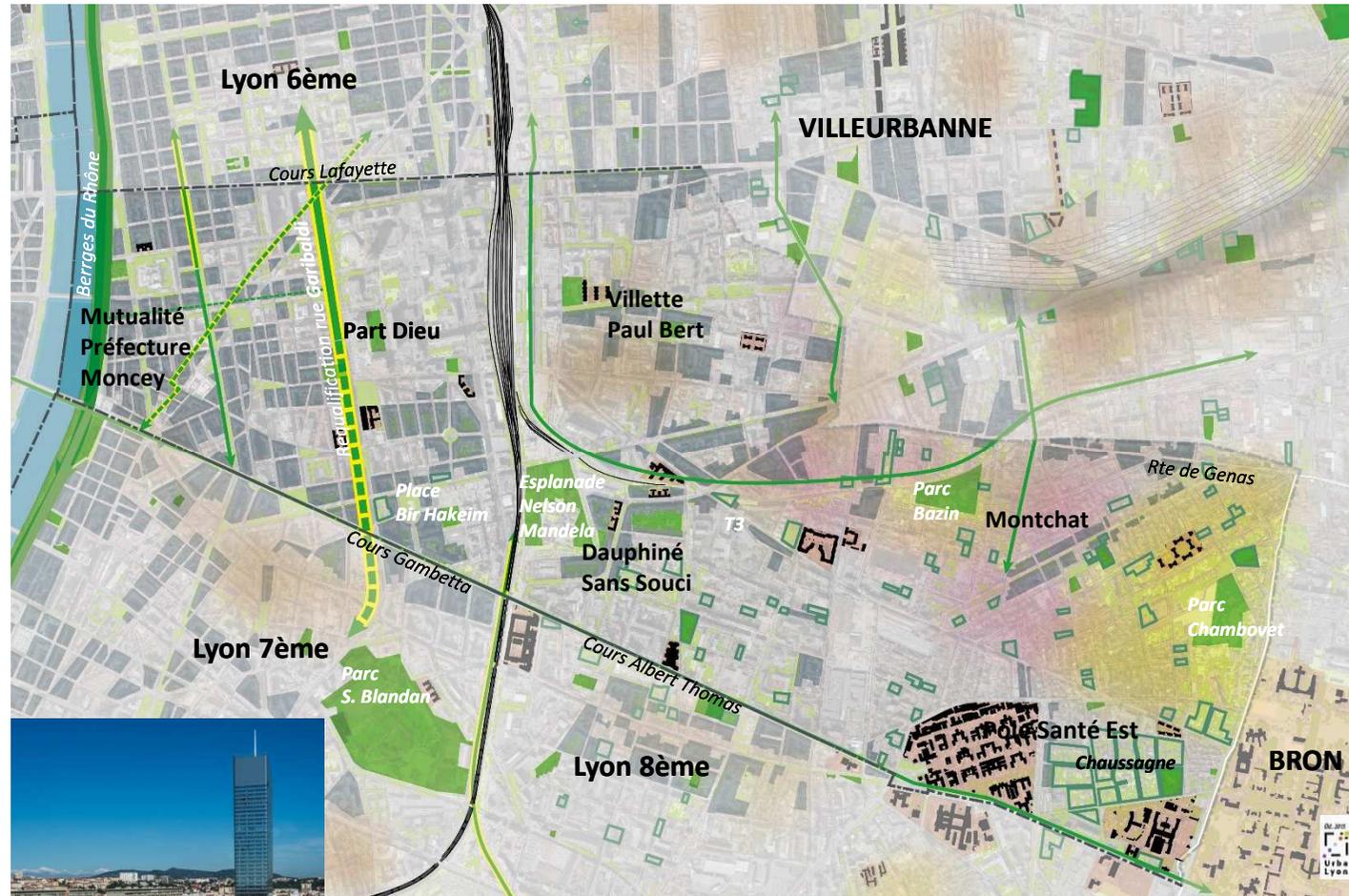
Activités en centre urbain



Hôpital Edouard Herriot

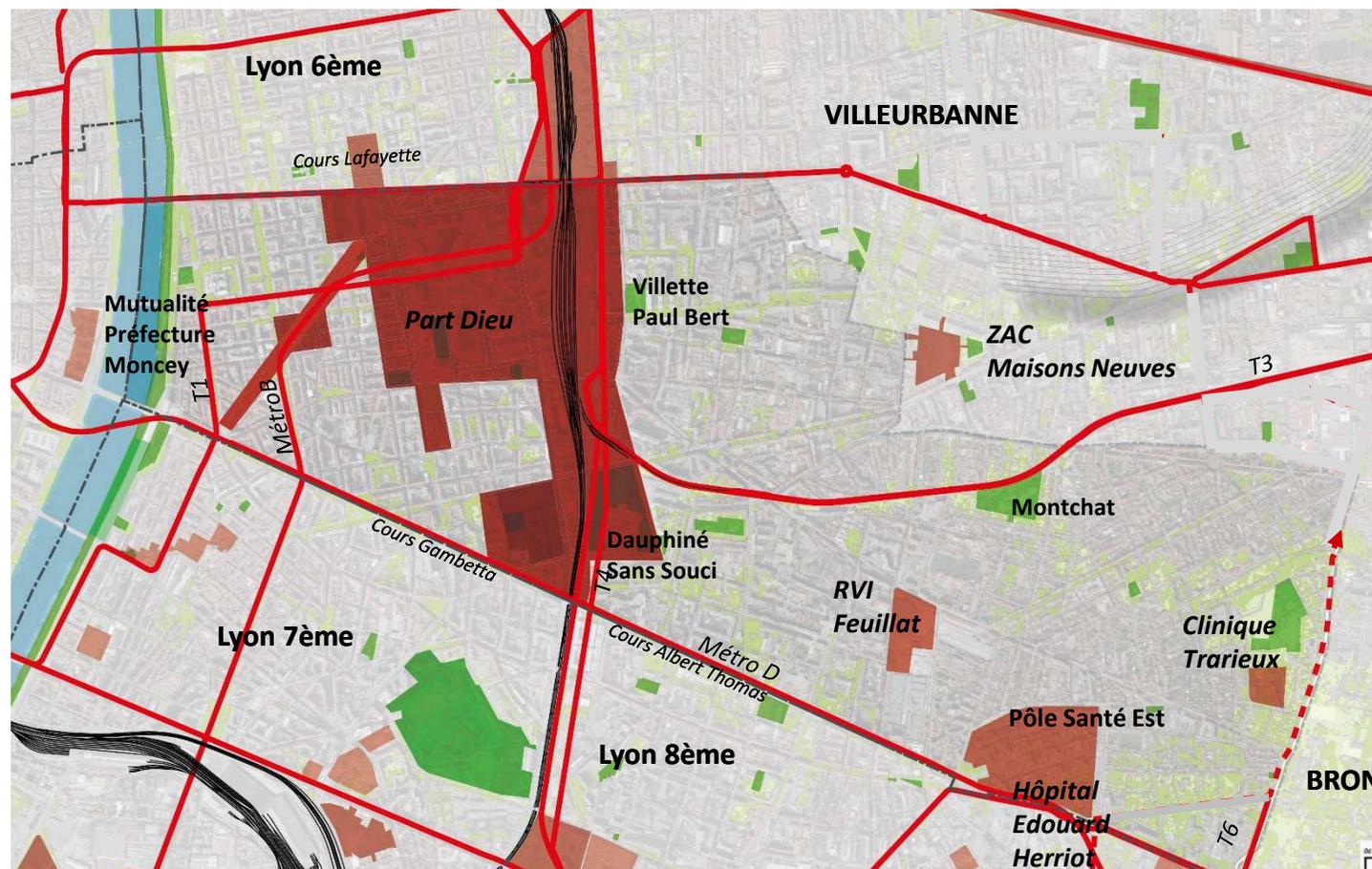
PARTIE II : L'IDENTITE DE VOTRE ARRONDISSEMENT

- Des parcs, des espaces publics et des espaces verts de qualité et diversifiés au cœur des quartiers
- Des quartiers aérés disposant d'une couverture végétale mais des quartiers denses
- Un patrimoine ancien à l'Ouest
 - plan de composition « Morand »
 - tissu de faubourg
- Des quartiers pavillonnaires de qualité à l'Est
- Un patrimoine reconnu du XX^{ème} siècle



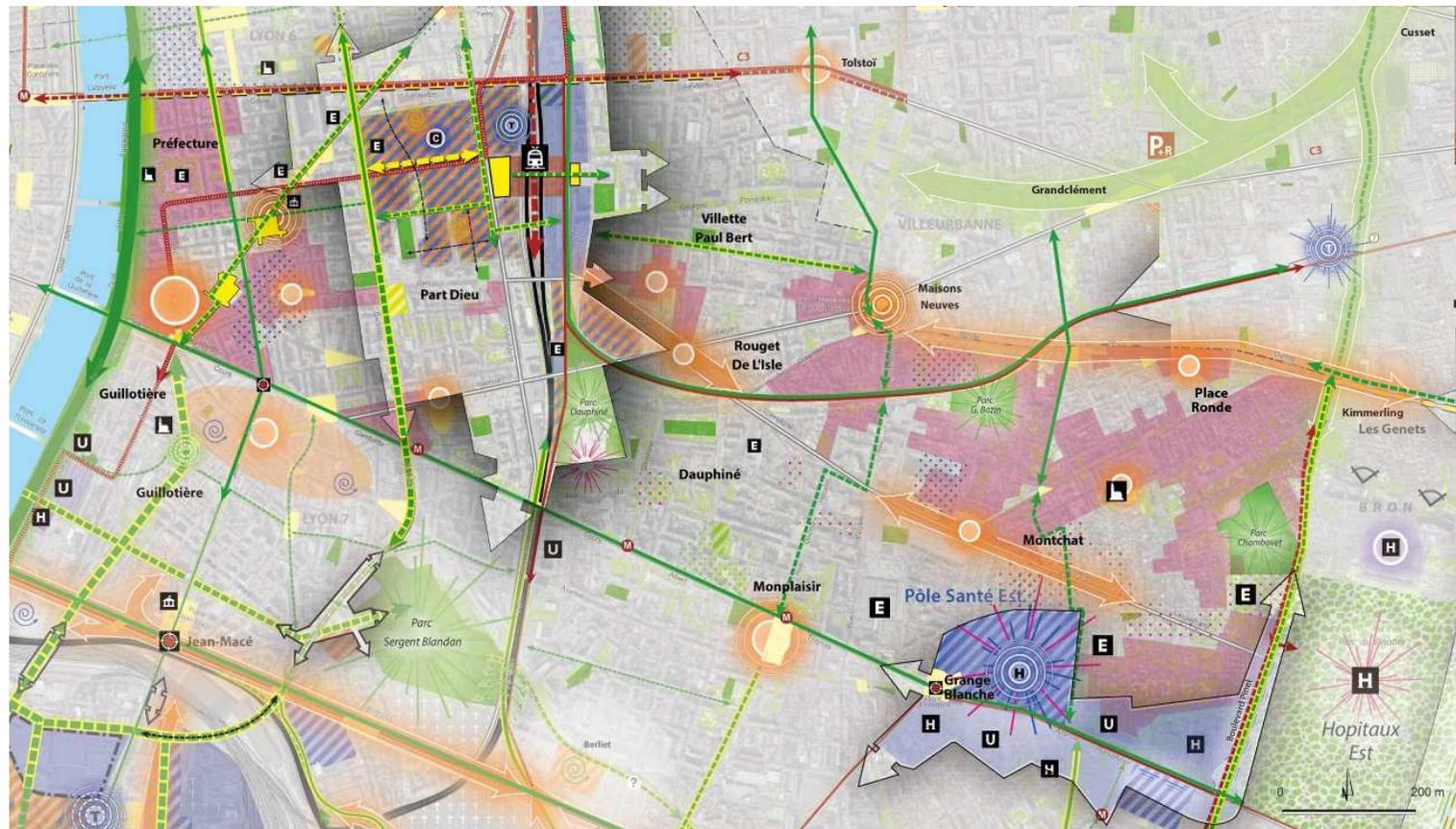
DYNAMIQUES DE PROJETS

- **Des opérations publiques en cours :**
 Le projet Part Dieu, RVI Feuillat, Hôpital Edouard Herriot
- **Des dynamiques de projets privés à l'œuvre**
- **D'autres opérations en réflexion :** Clinique Trarieux, quartier Moncey-Voltaire, Promenade Moncey
- **le projet de la ligne forte de transports collectifs T6**



LES ORIENTATIONS GLOBALES...

- Défi économique
- Défi résidentiel
- Défi du cadre de vie et du patrimoine





LE DÉFI DE L'ÉCONOMIE : RENFORCER LA RICHESSE ÉCONOMIQUE DE L'ARRONDISSEMENT



Consolider et développer une offre tertiaire

- sur le site de la Part Dieu,
- mais aussi en diffus sur le reste de l'arrondissement, quartiers Préfecture, Moncey, Sans Soucis...



Garantir les capacités d'accueil d'activités artisanales



Garantir l'équilibre entre les différentes polarités commerciales





LE DÉFI DE LA SOLIDARITÉ : DÉVELOPPER UNE AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE, SOLIDAIRE ET ÉQUILBRÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS DE TOUS SES HABITANTS

- ✓ Arrondissement très attractif avec une forte production de logements (442 logements/an en moyenne) qui permet de répondre aux besoins des ménages du 3^e arrondissement et d'attirer de nouveaux habitants.
- ✓ Un développement important de l'offre locative sociale : + 798 logements entre 2008 et 2014 ce qui porte le taux de logements sociaux à 16,6% (+1,65 point depuis 2008).
- ✓ Un besoin spécifique : des logements étudiants abordables.

1^{er} OBJECTIF :

Maintenir un haut niveau de production de logements tout en respectant la morphologie et l'identité des quartiers.

2^e OBJECTIF :

Poursuivre la production de logements sociaux permettant à chacun d'avoir un parcours résidentiel.

3^e OBJECTIF :

Produire plus de logements locatifs sociaux pour les étudiants.

4^e OBJECTIF :

Maintenir une production de logements abordables, notamment pour les jeunes accédants et familles.



LE DÉFI DE LA SOLIDARITÉ : DÉVELOPPER UNE AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE, SOLIDAIRE ET ÉQUILBRÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS DE TOUS SES HABITANTS

- ✓ Sur le parc locatif privé : une vacance peu importante et des loyers conformes à la moyenne de la Ville (12,5 € /m² en moyenne contre 12,4 € pour Lyon).
- ✓ 15% des copropriétés du 3^e arrondissement (211 immeubles) connaissent des difficultés et ponctuellement des situations de dégradation. Des actions en cours sur 12 immeubles.
- ✓ 1 350 logements sont considérés comme potentiellement dégradés.
- ✓ Des rénovations ont déjà été réalisées dans les parcs privés et publics (1 008 logements). Mais, compte tenu de leur ancienneté, il sera nécessaire de poursuivre les rénovations thermiques. Avec parfois également un besoin d'adaptation aux personnes âgées.

5^e OBJECTIF :

Développer le parc locatif privé conventionné, notamment dans le cadre des projets de rénovation.

6^e OBJECTIF :

Assurer une veille sur les copropriétés fragiles et intervenir dans les situations de dégradation les plus graves. Mobiliser conjointement des outils préventifs et coercitifs.

7^e OBJECTIF :

Inciter et soutenir la réhabilitation des logements existants, publics et privés.

PARTIE II : LES ORIENTATIONS DU PLU-H POUR LYON 3^e A HORIZON 2026



LE DÉFI DU CADRE DE VIE : REINTEGRER PLUS DE NATURE EN VILLE ET VALORISER LES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE BÂTIS ET NON BÂTIS



Rechercher et mettre en œuvre les liaisons de parc en parc



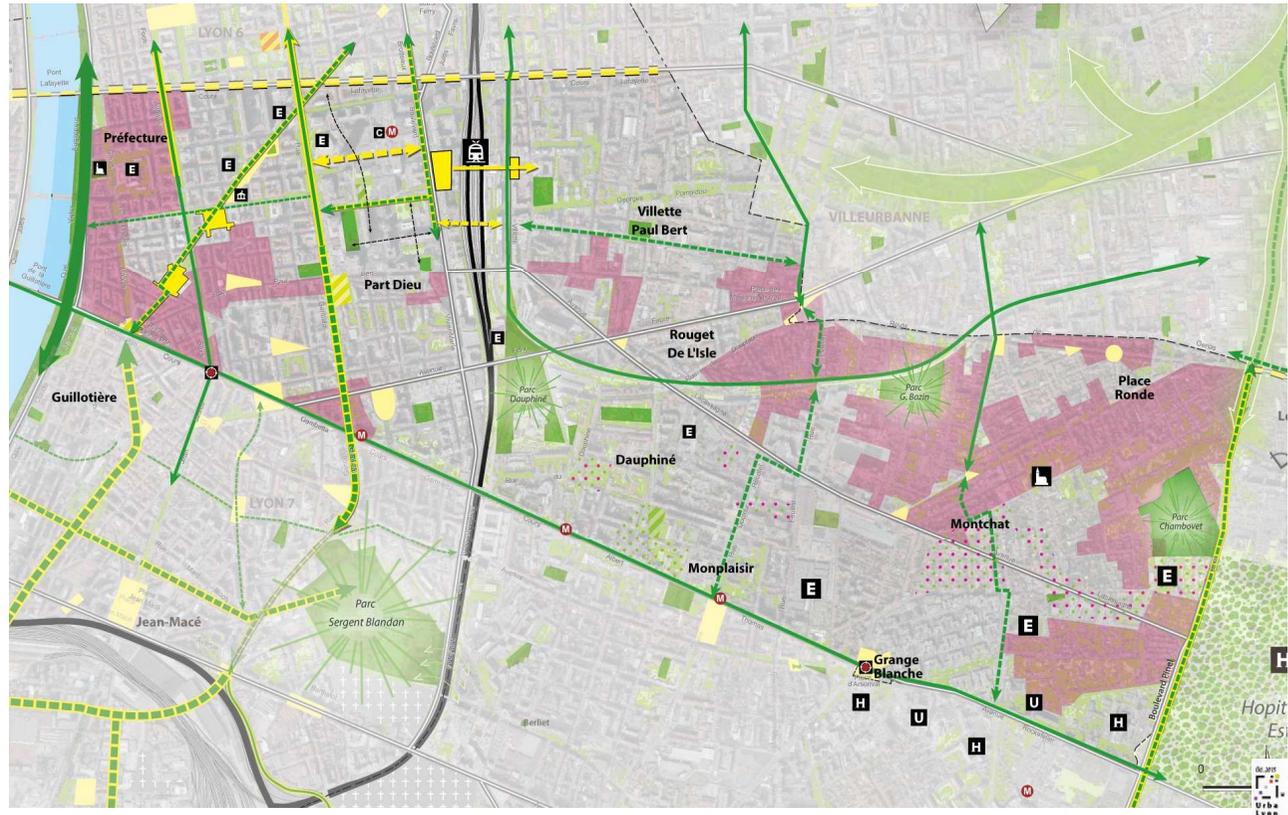
Poursuivre la mise en œuvre de continuités modes doux

Permettre la création d'« espaces de nature » de proximité



Valoriser le patrimoine bâti et paysager de l'arrondissement

Redéployer plus de végétal



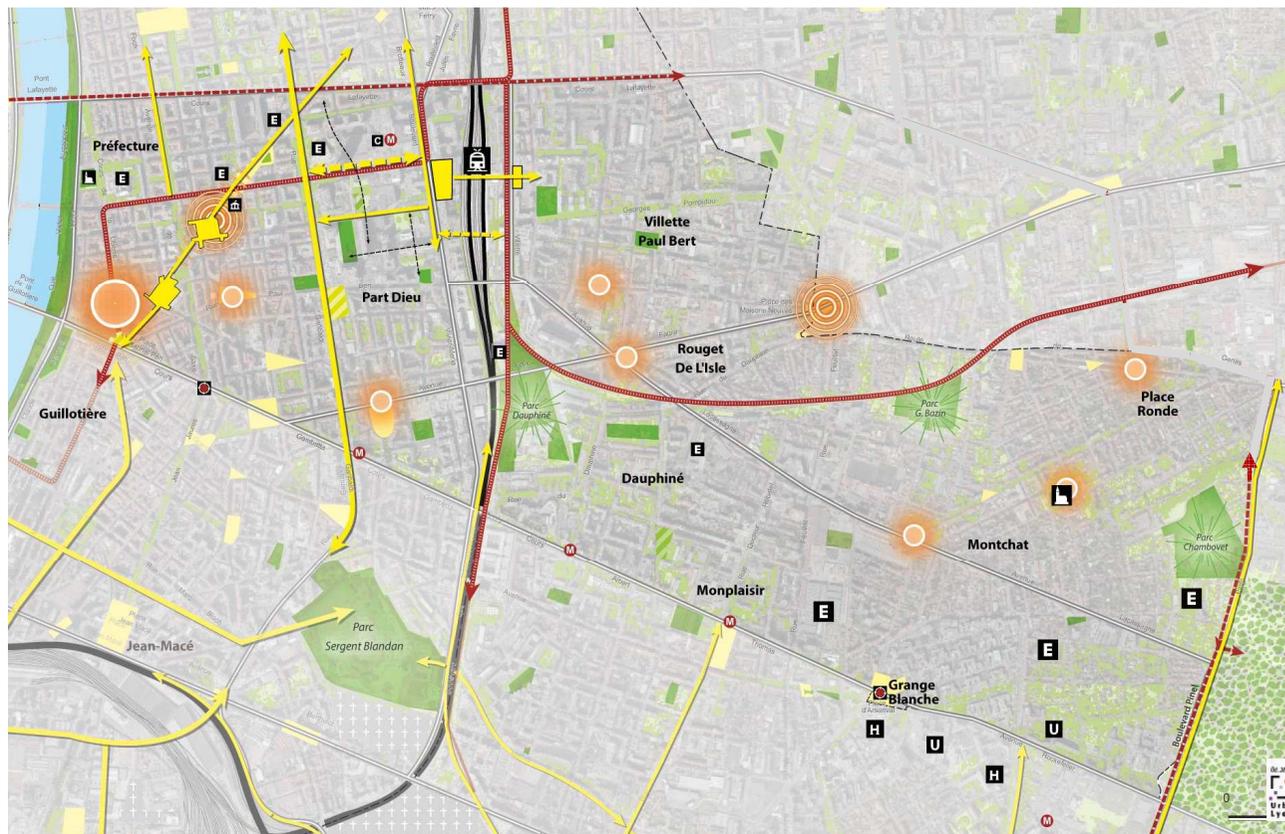
PARTIE II : LES ORIENTATIONS DU PLU-H POUR LYON 3^e A HORIZON 2026

PLU-H

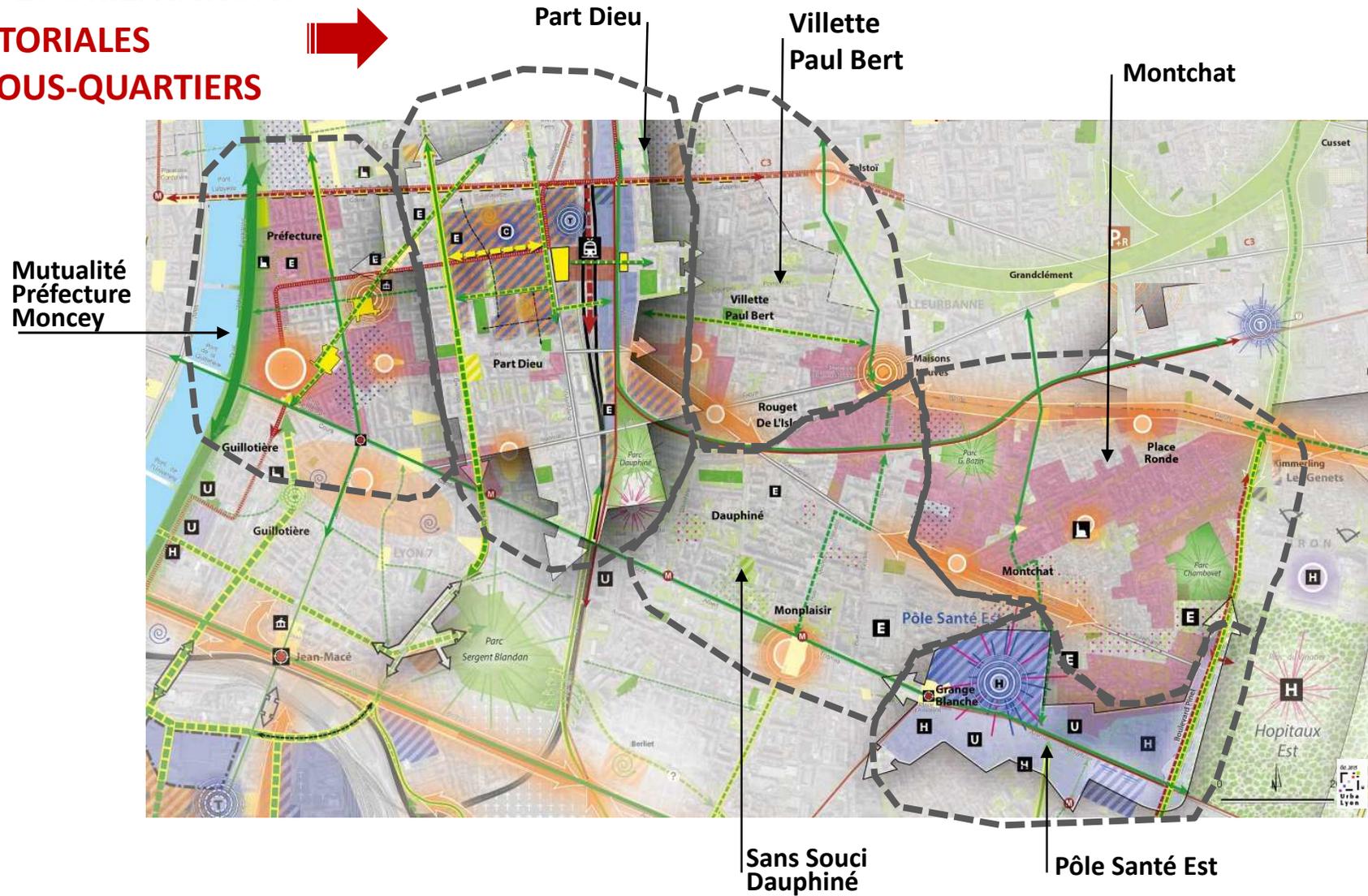


LE DÉFI DU CADRE DE VIE : POURSUIVRE LA MISE EN RÉSEAU DES PARCS ET LES ACTIONS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

-  Reconquérir certains espaces publics et redynamiser les rez-de-chaussée
-  Garantir la possibilité de compléter l'offre d'équipements
- Garantir les conditions qui permettront de développer le quartier de la Part Dieu sans provoquer sa saturation
-  Garantir les capacités foncières pour la réalisation de T6, en limite est de l'arrondissement

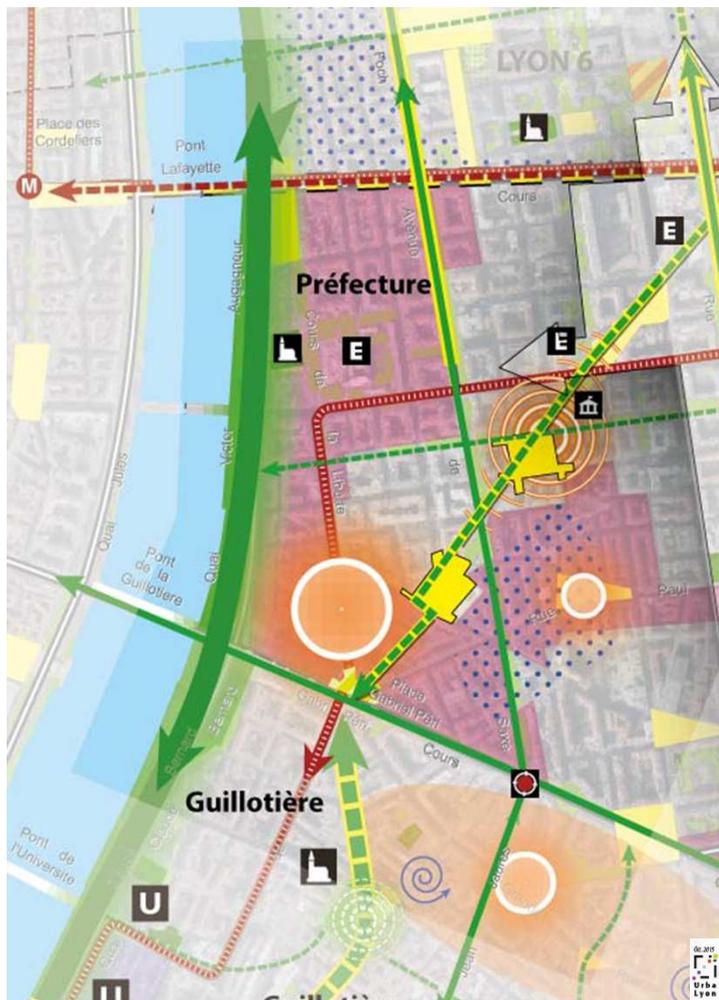


... ET LES ORIENTATIONS
TERRITORIALES
PAR SOUS-QUARTIERS



MUTUALITÉ / PRÉFECTURE / MONCEY / VOLTAIRE : CONFORTER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ARTISANALES ET VALORISER LE PATRIMOINE URBAIN

-  Favoriser la réhabilitation et le renouvellement urbain
-  Conforter l'animation des rues « les plus commerçantes »,
Garantir les conditions de réalisation de La promenade Moncey
-  Promouvoir les qualités bâties



PART DIEU : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ET L'INTÉGRATION DU QUARTIER PART-DIEU A LA VILLE, TOUT EN LE TRANSFORMANT EN HUB METROPOLITAIN CONTEMPORAIN



Consolider et développer une offre tertiaire diversifiée



Réintégrer et promouvoir la vocation résidentielle

Augmenter et diversifier l'offre d'équipements, de commerces et de services de proximité

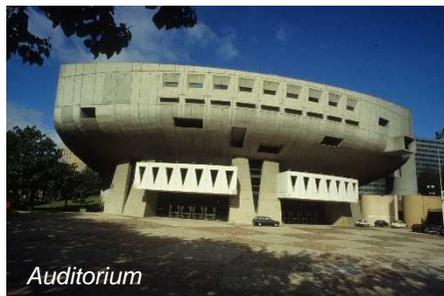


Créer des liaisons est-ouest

Renforcer la thématique culturelle

Réintégrer plus de nature en ville

Poursuivre les projets de construction de belle hauteur



Auditorium



Boulevard Vivier Merle



Façade Zumbunnen



Place de Francfort

PROJET PART DIEU

Le 107, rue Servient (Réhabilitation)
5400m² de bureaux
800m² de socles actifs



Sky avenue
218 logements
2 100m² de socles actifs
Jardin central

SUR LES SECTEURS A L'EST DE L'ARRONDISSEMENT : VILLETTE / PAUL BERT

PRIVILEGIER UN RENOUVELLEMENT URBAIN COHERENT ET RESPECTUEUX DU PATRIMOINE DU QUARTIER ET RENFORCER LES PÔLES DE CENTRALITÉ, FACTEURS D'ANIMATION ET DE VITALITÉ



Renforcer les fonctions commerciales et de services

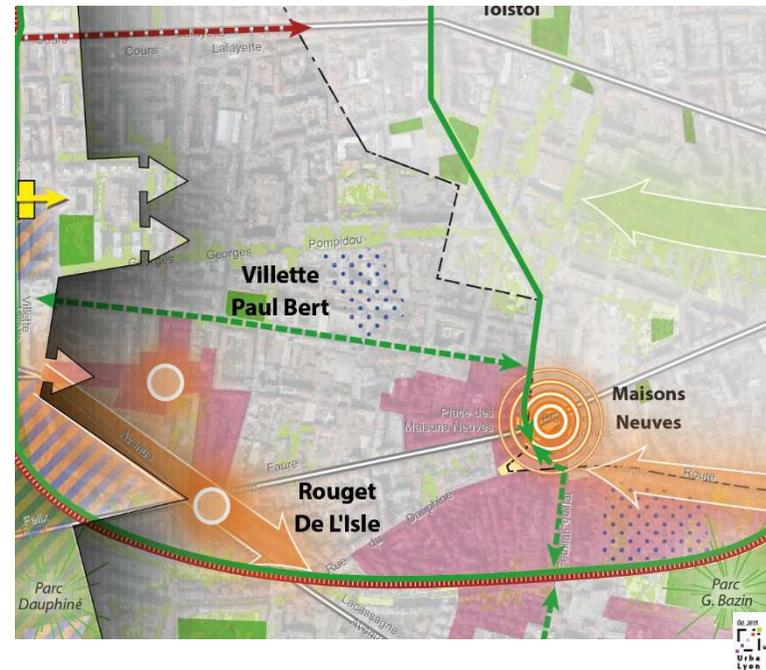


Permettre un renouvellement urbain respectueux des caractéristiques bâties et paysagères

Apporter plus de végétal



Préparer les conditions pour une restructuration et une meilleure intégration du pôle commercial à l'est de la Rue Paul Bert



Rue Paul Bert



En frange des Maisons Neuves



Bâti de qualité - Rue Saint Victorien



Operation de renouvellement

SUR LES SECTEURS A L'EST DE L'ARRONDISSEMENT : SANS SOUCI / DAUPHINÉ

PRIVILEGIER UN RENOUVELLEMENT URBAIN COHERENT ET RESPECTUEUX DU PATRIMOINE DU QUARTIER ET RENFORCER LES PÔLES DE CENTRALITÉS FACTEUR D'ANIMATION ET DE VITALITÉ



Prendre en compte l'identité du secteur au Sud de la rue du Dauphiné

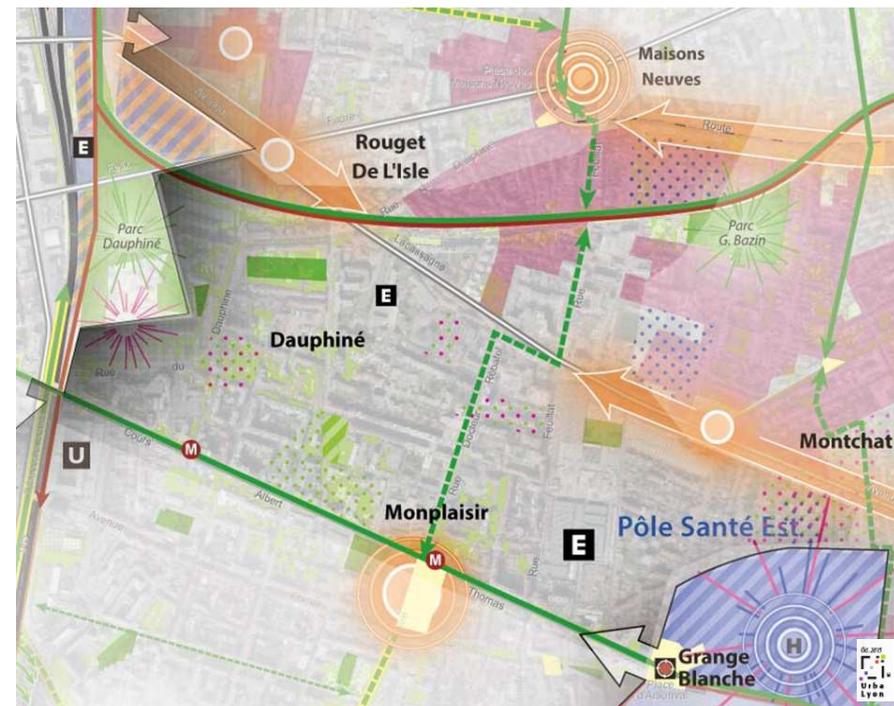


Valoriser les maisons de maître, maisons bourgeoises et anciennes grandes propriétés



Préserver les caractéristiques paysagères

Conforter le dynamisme commercial sur le cours Albert Thomas



Ligne Rhôneexpress



Rue du Dauphiné



Grande propriété, rue P. Sisley



Cœur d'îlot paysagé



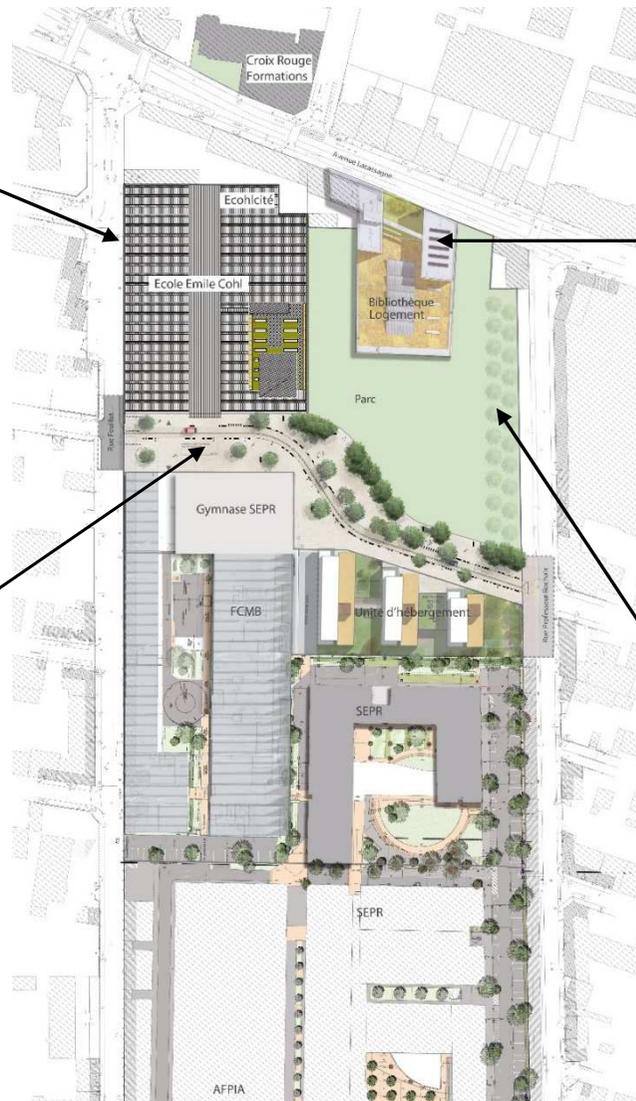
Parc Sisley

RVI FEUILLAT NORD/Ouvrir le campus professionnel au quartier

Projet de l'Ecole Emile Cohl



Projet d'espaces publics



25 600 m² d'activité campus, 8 448 m² de logements sociaux et étudiants
2 800 m² bibliothèque

Projet de bibliothèque et logements



Projet de parc



SUR LES SECTEURS A L'EST DE L'ARRONDISSEMENT : MONTCHAT / LACASSAGNE

**PRIVILEGIER UN RENOUVELLEMENT URBAIN COHERENT ET RESPECTUEUX DU PATRIMOINE DU QUARTIER ET
RENFORCER LES PÔLES DE CENTRALITÉS FACTEUR D'ANIMATION ET DE VITALITÉ**

 **Encadrer les projets de constructions et conforter la qualité patrimoniale du quartier**

Valoriser les maisons de maître et anciennes grandes propriétés

 **Assurer une évolution modérée et adaptée des quartiers pavillonnaires**

 **Maintenir le dynamisme commercial et artisanal du quartier**

 **Envisager un renouvellement urbain le long de l'avenue Lacassagne**



**PÔLE SANTÉ EST : CONFORTER SON DYNAMISME EN PERMETTANT LE RENOUVELLEMENT
DES SITES HOSPITALIERS ET EN OFFRANT DES CAPACITÉS D'EXTENSION**



**Accompagner la
restructuration
de l'Hôpital E. Herriot**

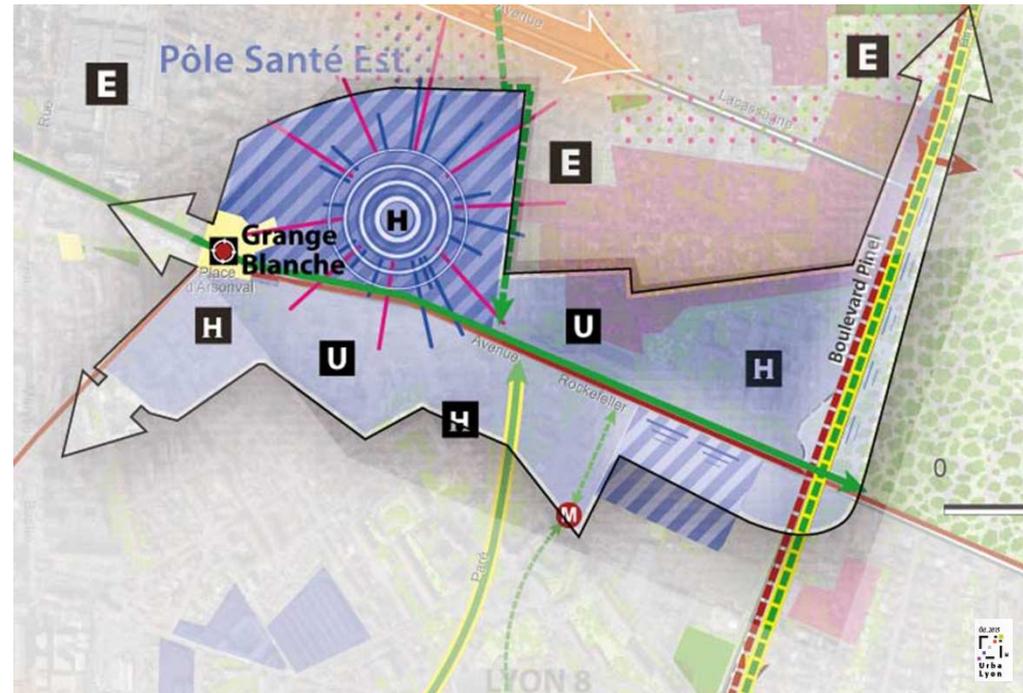


**Accueillir des entreprises et
des activités de recherche** en lien
avec la proximité des hôpitaux sur l'avenue
Rockefeller



**Envisager à long terme la
création d'une façade
économique**

le long du boulevard Pinel,
en lien avec du tramway T6



Avenue Rockefeller



Chapelle- Hôpital E Herriot



PÔLE SANTÉ EST : Modernisation de l'hôpital Edouard Herriot

le bâtiment H – plateau technique
le pavillon I – accueil des « brûlés »
le pavillon N – regroupement de l'activité des « urgences »

Le chantier

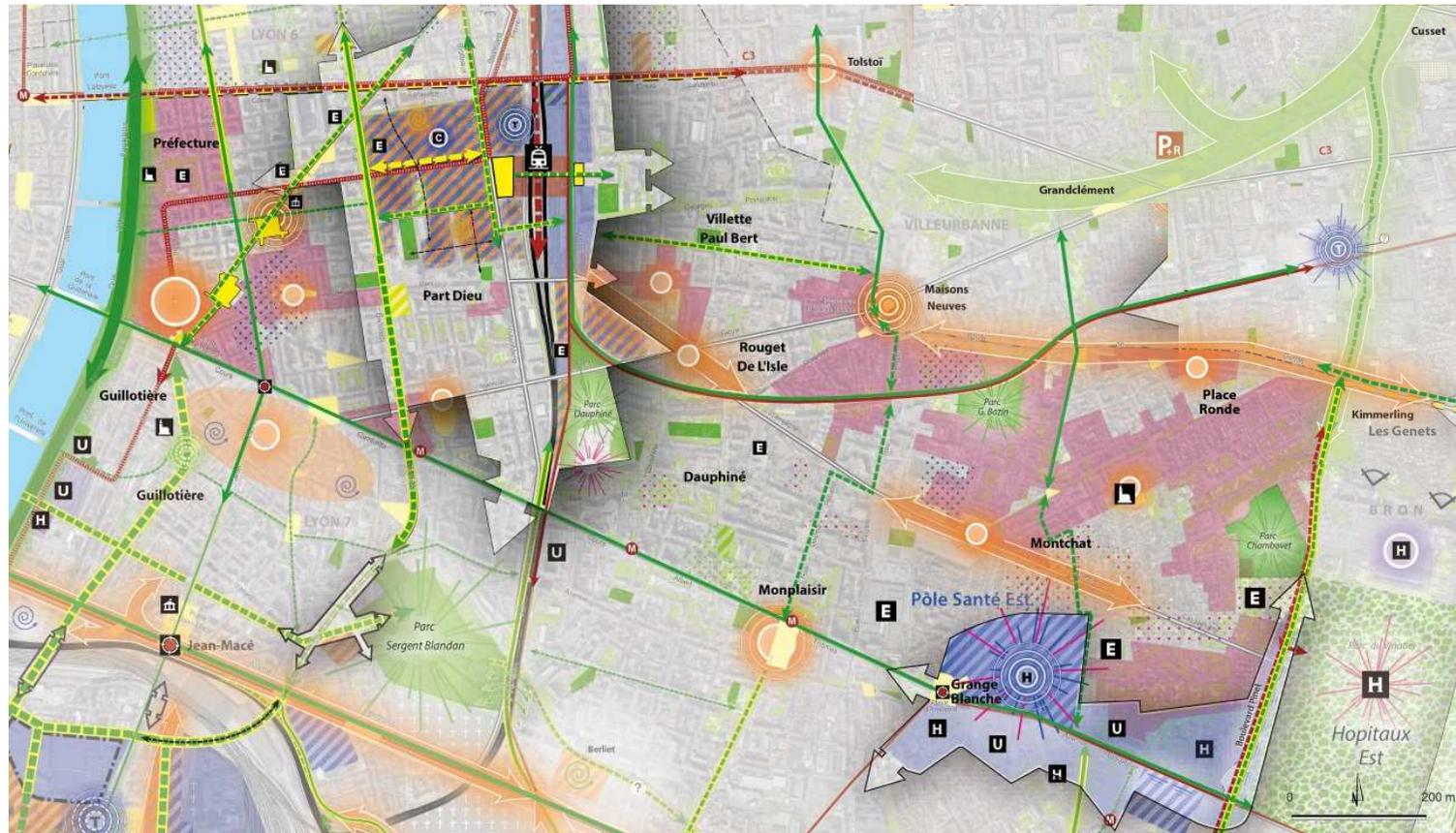


Nouveau bâtiment H



PARTIE II : LES ORIENTATIONS DU PLU-H POUR LYON 3^e A HORIZON 2026

CARTE DE SYNTHÈSE GLOBALE



RENFORCER LA RICHESSE ÉCONOMIQUE DE L'ARRONDISSEMENT

**DÉVELOPPER UNE AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE, SOLIDAIRE ET ÉQUILBRÉE
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS DE TOUS SES HABITANTS**

**REINTEGRER PLUS DE NATURE EN VILLE ET MIEUX RELIER LES QUARTIERS DU 3ÈME
ARRONDISSEMENT ET AU-DELÀ**

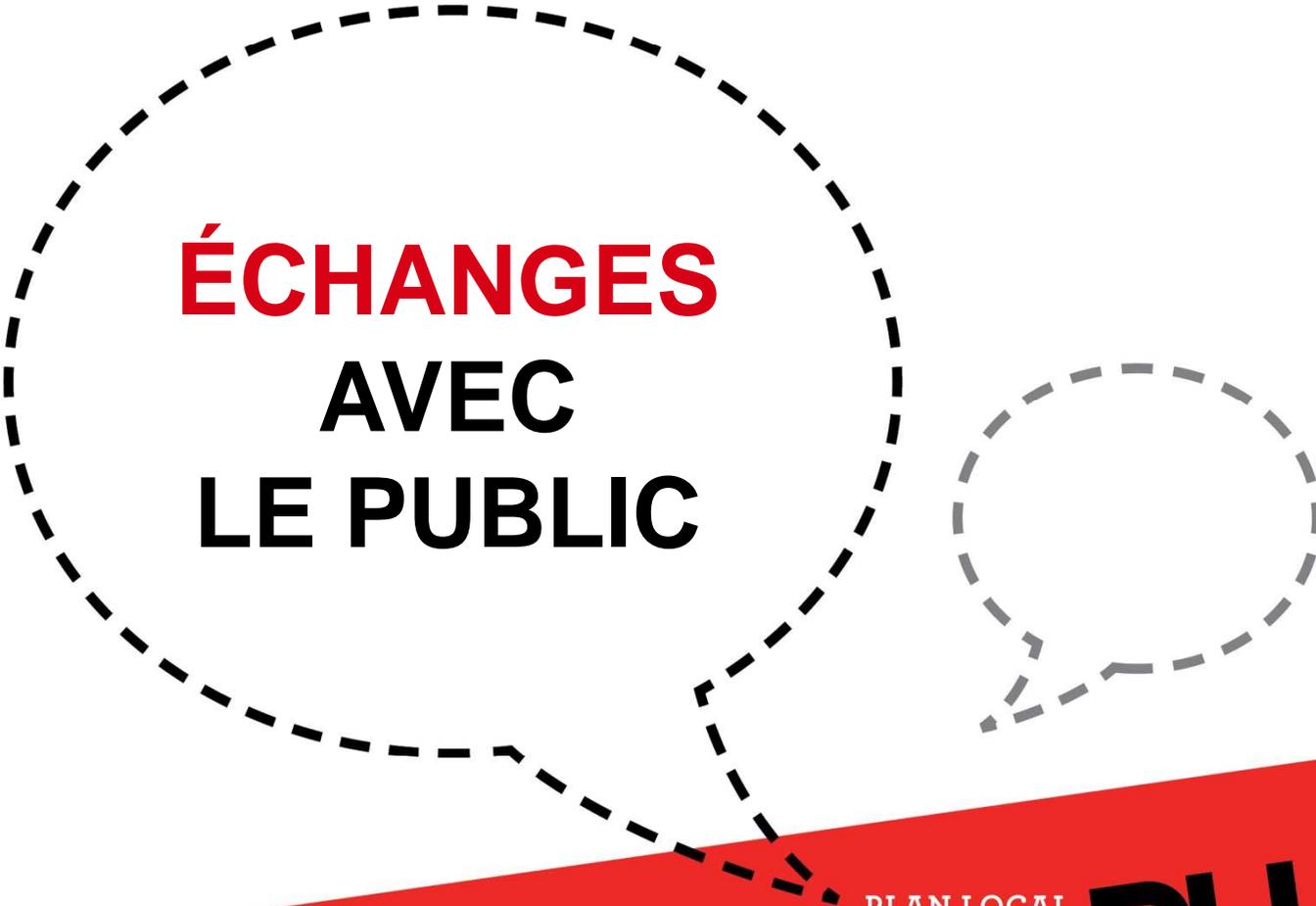
**POURSUIVRE LA MISE EN RÉSEAU DES PARCS ET LES ACTIONS D'AMÉLIORATION DU
CADRE DE VIE**

**MUTUALITÉ / PRÉFECTURE / MONCEY / VOLTAIRE : CONFORTER LES ACTIVITÉS
COMMERCIALES ET ARTISANALES ET VALORISER LE PATRIMOINE URBAIN**

**PART DIEU : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ET L'INTÉGRATION DU QUARTIER
PART-DIEU A LA VILLE, TOUT EN LE TRANSFORMANT EN HUB METROPOLITAIN
CONTEMPORAIN**

**SUR LES SECTEURS A L'EST DE L'ARRONDISSEMENT : VILLETTE / PAUL BERT, SANS SOUCI
/ DAUPHINÉ / MONTCHAT / LACASSAGNE : PRIVILEGIER UN RENOUVELLEMENT URBAIN
COHERENT ET RESPECTUEUX DU PATRIMOINE DU QUARTIER ET RENFORCER LES PÔLES
DE CENTRALITÉ, FACTEURS D'ANIMATION ET DE VITALITÉ**

**PÔLE SANTÉ EST : CONFORTER SON DYNAMISME EN PERMETTANT
LE RENOUVELLEMENT DES INSTALLATIONS HOSPITALIÈRES ET EN OFFRANT
DES CAPACITÉS D'EXTENSION**



**ÉCHANGES
AVEC
LE PUBLIC**

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT
GRAND LYON

PLUH



**CLÔTURE
DES
ÉCHANGES**

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT
GRAND LYON

PLUH